

# Animation et coordination des actions et des réflexions pour la sauvegarde de l'anguille européenne sur le bassin Gironde Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre

Année 2020

V. Lauronce



M I G A D O

## RESUME

# Animation et coordination des actions et réflexions pour la sauvegarde de l'anguille européenne sur le bassin Gironde Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre (AANG20)

### Objectifs de l'action

- Suivre l'avancée de la mise en place des actions du PLAGEPOMI et du Plan de Gestion Anguilles (PGA).
- Assurer un appui technique auprès des gestionnaires, bureaux d'études et partenaires sur la gestion des ouvrages et la problématique de la continuité écologique.
- Assurer une cohérence des actions et protocole sur l'ensemble du territoire du COGEPOMI.

Toutes les actions anguilles du PLAGEPOMI sont en cours ou sont finalisées.

Des avancées notables dans le rétablissement de la libre circulation au niveau des ouvrages ZAP.

La poursuite de la mise en place des actions de repeuplement et le suivi des déversements et de l'atteinte des quotas de pêche synthétisés.

La validation par le Groupe Technique anguille de la cohérence des actions proposées sur le territoire COGEPOMI.

### Contexte de l'année

Le suivi de la mise en place des actions PLAGEPOMI et PGA a été réalisé et des informations ont été transmises au cours de l'année au Ministère afin d'apporter des éléments à l'évolution du futur PGA.

De nombreuses études de bassins versants, ou études groupées, sont en cours afin de travailler sur la problématique de rétablissement de la continuité écologique. Des transferts d'expérience ont été réalisés afin d'optimiser les actions mises en place sur d'autres secteurs.

### Principales améliorations constatées sur l'année

Le bilan du PLAGEPOMI a été réalisé et la rédaction du futur PLAGEPOMI a commencé avec la définition des nouvelles mesures devant être incluses dans le prochain document. Le suivi des repeuplements et des quotas civelles a été actualisé ainsi que l'avancée de rétablissement de la continuité écologique des ouvrages ZAP. 25 % de ouvrages ZAP ne font pas encore l'objet d'actions de rétablissement de la continuité écologique. Pour les autres, le rétablissement a été réalisé ou est en cours.

De nombreuses études de bassin versant concernent des axes classés en liste 1 ou 2, et les gestionnaires s'appuient sur l'expérience de MIGADO pour le transfert de compétences sur l'axe.

Le groupe technique anguille COGEPOMI a permis de valider la cohérence des actions prévues sur le territoire en 2021.

### Bilan axes de travail/perspectives

En 2021, suite à la priorisation des obstacles réalisée par les DDT/DDTM, les contacts avec les gestionnaires vont se poursuivre afin que le maximum d'aménagements soit réalisés.

La rédaction du futur PLAGEPOMI a démarré avec l'identification des nouvelles mesures devant être mises en place. Un des objectifs de travail du Groupe Technique anguille devra être de prioriser les actions anguilles sur le territoire en fonction des possibilités financières et des attentes du COGEPOMI et du PGA.

L'appui technique aux organismes gestionnaires ou aux partenaires techniques se poursuivra en 2021.

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>1. Le Plagepomi, le plan de gestion anguilles et le Règlement européen instituant des mesures de reconstitution de l'anguille européenne.</b> .....	<b>2</b>
<b>1.1 LE PLAGEPOMI</b> .....	<b>2</b>
<b>1.2 Le Règlement européen et les plans de gestion locaux et nationaux</b> .....	<b>7</b>
<b>1.3 Participation de l'animatrice du Groupe Technique Anguille COGEPOMI</b> .....	<b>8</b>
1.3.1 Suivi des captures des pêcheurs professionnels .....	8
1.3.2 Le repeuplement .....	11
1.3.3 Les ouvrages identifiés comme prioritaires pour l'anguille (ouvrages ZAP).....	13
<b>2. La cohérence des actions dans le bassin : transfert de méthodologies et de connaissances avec les partenaires locaux du bassin et les partenaires nationaux et internationaux</b> .....	<b>20</b>
<b>2.1. Appui technique aux bureaux d'études et partenaires sur des cas concrets – transfert de connaissance et expertise</b> .....	<b>20</b>
<b>2.2. Appui technique aux syndicats de bassins versants ou gestionnaires d'ouvrages</b> .....	<b>20</b>
<b>2.3. Travail avec des partenaires institutionnels sur des problématiques plus générales</b> .....	<b>22</b>
<b>2.4. Transfert de connaissance et de méthodologie à l'échelle du territoire du COGEPOMI</b> .....	<b>22</b>
<b>2.5. Animation du Groupe Anguille du GRISAM</b> .....	<b>22</b>
<b>3. Le Groupe Technique anguille COGEPOMI</b> .....	<b>24</b>
<b>4. SEANCE PLENIERE COGEPOMI</b> .....	<b>24</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>25</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>26</b>

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Page de garde du PLAGEPOMI Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre 2015-2019 .....	2
Figure 2 : Signification des symboles utilisés pour l'état et les tendances des différents indicateurs.....	3
Figure 3 : Etat et tendance des indicateurs concernant l'état de l'espèce.....	3
Figure 4 : Etat et tendance des indicateurs concernant les pressions sur l'espèce.....	4
Figure 5 : Bilan global de l'état et des tendances de l'anguille.....	4
Figure 6 : Répartition du coût des actions par espèce pour le PLAGEPOMI 2015-2019.....	5
Figure 7 : Répartition du coût des actions en cours par thématique de 2015 à 2019 sur l'ensemble du territoire COGEPOMI.....	5
Figure 8 : Répartition du coût des actions par maître d'ouvrage d'action .....	6
Figure 9 : Répartition des financements du coût des actions anguilles par financeur.....	6
Figure 10 : Evolution des captures et des quotas de pêche de civelles sur les dernières saisons de pêche : a) les pêcheurs professionnels maritimes, b) les pêcheurs professionnels fluviaux, c) l'ensemble des pêcheurs professionnels de l'UGA. Source : CRPMEM.....	10
Figure 11 : Carte des secteurs favorables au repeuplement d'anguilles dans l'UGA Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre – extrait du volet local du plan de gestion Anguille (PGA).....	11
Figure 12 : Carte de localisation des ouvrages de la ZAP (Zone d'action prioritaire). Extrait du volet local du PGA. ....	13
Figure 13 : Etat initial d'aménagement des ouvrages ZAP (a), et état d'avancement en décembre 2019 (b) pour le bassin Garonne Dordogne Leyre et pour Charente Seudre. Source : MIGADO, Cellule migrateurs Charente Seudre, 2020.....	15
Figure 14 : Etat d'avancement d'aménagement ou d'intervention sur les ouvrages ZAP du bassin Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre. Source : MIGADO, Cellule migrateurs Charente Seudre, 2020 .....	16
Figure 15 : Etat d'avancement d'aménagement ou d'intervention sur les ouvrages ZAP du bassin Garonne Dordogne Leyre Canal des Etangs. ....	17
Figure 16 : Etat d'avancement d'aménagement ou d'intervention sur les ouvrages ZAP soumis à marée du bassin Garonne Dordogne Leyre Canal des Etangs. ....	17
Figure 17 : Type d'aménagement ou gestion réalisés (a) ou pressentis (b) pour le rétablissement de la libre circulation dans le bassin Garonne Dordogne Leyre Lacs Médocains. ....	18
Figure 18 : Etudes de bassin versant pour le rétablissement de la libre circulation en cours sur le territoire Garonne Dordogne Canal du Porge .....	19
Tableau 1 : Quantités déversées et densités sur chaque site. Source : CRPMEM Nouvelle-Aquitaine, 2020.....	12

## INTRODUCTION

---

La situation de l'anguille, espèce migratrice historiquement présente sur le bassin Garonne Dordogne, est très préoccupante puisqu'elle se situe, selon le CIEM, en dehors de ses limites de sécurité biologique. Des mesures d'urgence s'imposent afin d'assurer la sauvegarde de l'espèce. Sur le bassin, elle représente d'importants enjeux patrimoniaux et socio-économiques, en relation notamment avec la présence d'une pêcherie commerciale.

A travers les différentes actions menées par l'association MIGADO, s'est développé un réseau d'acteurs, d'usagers, d'administrateurs... afin de coordonner les réflexions et actions au niveau du bassin versant. La création d'un nouveau groupe technique anguille du COGEPOMI en 2004 et d'un poste d'animation ont également permis d'avancer dans les réflexions. Le fonctionnement et la dynamique du réseau ont fait leurs preuves avec la consultation fréquente de l'animatrice/coordinatrice par différents partenaires, bureaux d'études, administrations... afin d'assurer la cohérence des actions et des réflexions.

Le travail au cours de cette année 2020 s'est porté principalement sur le bilan du PLAGEPOMI 2015-2019, bilan des espèces et des mesures listées dans le document. De plus des premières réunions ont eu lieu pour commencer à élaborer sur la base de ce bilan les nouvelles mesures du PLAGEPOMI 2021-2025. Les travaux ont également débuté dans le cadre du rattachement du PGA.

De nombreuses études de bassins versants sur la continuité écologique se sont poursuivies et MIGADO a participé aux différentes réunions de comité de pilotage afin d'apporter son expertise. Un appui technique important a été développé auprès des techniciens rivières et gestionnaires sur des thématiques de continuité écologique.

# 1. LE PLAGEPOMI, LE PLAN DE GESTION ANGUILLES ET LE REGLEMENT EUROPEEN INSTITUANT DES MESURES DE RECONSTITUTION DE L'ANGUILLE EUROPEENNE.

## 1.1 LE PLAGEPOMI

Le PLAGEPOMI 2015-2019, adopté dans sa version complète en 2015, a été élaboré sur la base des bilans par espèce réalisés dans les groupes de travail définis et des bilans de mesures et financiers. Le travail réalisé a conduit à l'élaboration de nouvelles mesures de gestion, mettant en œuvre les principales actions de sauvegarde et restauration des espèces.

Ces mesures se développent autour de huit grands thèmes, identiques à ceux du PLAGEPOMI précédent :

- la gestion des habitats (GH)
- la libre circulation (LC)
- la gestion de la pêche (GP)
- le soutien de stock (SS)
- les suivis biologiques (SB)
- les suivis halieutiques (SH)
- l'amélioration des connaissances (AC)
- la mise en œuvre du plan de gestion (MP)

24 mesures concernent l'anguille, dont 7 sont spécifiques à cette espèce.



Figure 1 : Page de garde du PLAGEPOMI Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre 2015-2019

En 2020, de nombreuses réunions ont eu pour objectif de faire le bilan des espèces, sur la base des indicateurs identifiés dans le PLAGEPOMI et des résultats des différentes actions développées.

Chaque indicateur identifié dans le PLAGEPOMI 2015-2019 a été évalué en fonction des différents indicateurs de stock ou de pression. Un état et une tendance sont évalués. La signification des symboles est indiquée ci-dessous (figure 2).

		Tendance	
	Etat		
		Nette amélioration	↑
		Faible amélioration	↗
		Stabilité	→
		Faible dégradation	↘
		Nette dégradation	↓
		Inconnue	?
Etat satisfaisant	😊		
Préoccupant	☹		
Alarmant	😡		
Méconnu	?		

**Figure 2 : Signification des symboles utilisés pour l'état et les tendances des différents indicateurs**

Chaque critère est évalué grâce aux résultats des différents suivis mis en place et aux observations des différents partenaires sur l'espèce.

Une première partie concerne l'état de l'espèce et concerne la répartition de l'espèce, la dynamique de colonisation et de recrutement. De manière générale, on observe une amélioration de la situation de la population d'anguille, avec ces dernières années une augmentation du recrutement fluvial et estuarien, mis en avant par les suivis réalisés.

Cependant cette tendance à l'amélioration reste quand même très faible par rapport à la situation historique de l'anguille et par rapport aux niveaux d'abondance de la population pristine, considérée en France comme la situation existant au début des années 1980.

	Anguille européenne		
Intitulé	Etat + Tendance		
répartition de l'espèce dans le bassin	☹	↗	Front de migration décalé vers l'amont pour Garonne et Dordogne voire sur la Leyre pour les anguillettes <10cm et <15cm. Sur la Charente ce décalage vers l'amont est observé pour les anguillettes <10cm mais pas pour les <15cm. Les passages au barrage de Golfech sont caractérisés par des lots d'anguilles dont la taille moyenne est en diminution témoignant d'une colonisation géographique facilitée.
niveau d'abondance global	⊗	↗	Etat toujours insatisfaisant par rapport à la situation pristine historique. Meilleure représentation des stades anguillettes dans les pêches électriques et les pêcheries. Les pêches électriques ne sont pas adaptées au stade >30cm pas d'info.
niveau d'abondance des géniteurs	?	?	Etat de la fraction argentée de la population méconnu dans l'absolu, mais le modèle EDA permet une estimation du nombre d'anguilles argentées. Le niveau est insatisfaisant.
niveau de recrutement	⊗	↗	Meilleur recrutement de civelle ces dernières années avec un flux plus étalé dans la saison. Mais situation toujours alarmante au regard de l'historique de l'anguille. Flux entrant de civelle stable voire légère augmentation.
dynamique du stock (équilibre des cohortes), indicateur adapté au saumon	?	?	Peu de connaissance sur le stade géniteur. Dynamique difficile à évaluer
efficacité de la reproduction	?	?	Pas de connaissance sur cette fraction du cycle de l'anguille
caractéristiques sanitaires	?	→	Quelques observations rares et incomplète sur les aspects sanitaires. Si certaines observations semblent montrer une amélioration sur la Garonne et la Dordogne, on constate une dégradation sur les anguilles de Charente. Pas d'info sur les anguilles argentées.
Bilan partiel du stock par espèce	⊗	→	Maintien de l'Etat alarmant. Proposition d'une tendance à l'amélioration induite par la progression des quantités de petites anguilles entrant et colonisant le bassin. Avis toutefois partagé sur l'appréciation de la tendance qui pourrait être stable.

**Figure 3 : Etat et tendance des indicateurs concernant l'état de l'espèce.**

En ce qui concerne les pressions, depuis 2015, la tendance est assez stable en ce qui concerne les différentes catégories de pêcheurs, la réglementation n'ayant pas été modifiée depuis le début de ce PLAGEPOMI. De nombreux contrôles ont eu lieu ces dernières années sur le braconnage, et les parquets sensibilisés. Au niveau des obstacles à la migration, grâce au classement en liste II de tous les ouvrages ZAP, des améliorations ont été observées notamment sur les ouvrages à marée avec la mise en place de systèmes de gestion autonomes et efficaces.

pression par pêche de loisir aux lignes	?	→	Pression exercée par la pêche de loisir en eau douce évaluée lors du dernier PLAGEPOMI pas d'évaluation en mer. La qualification de la pression n'a pas évolué, et sa tendance peut être considérée comme stable car les modalités de pêche sont identiques.
pression par pêche amateur aux engins et filets	?	→	Absence d'évaluation des prises en mer. Les modalités de pêche étant maintenue durant la période, la tendance est jugée stable.
pression par pêche "professionnels"	⊖	→	Moins de débarquements dans les criées en Charente maritime (divisé par 2) sur l'anguille jaune. Diminution et même quasi arrêt de la pêche professionnelle des anguilles jaunes en fleuve. L'état de la pression est préoccupant du fait du statut de l'espèce avec une tendance stable si l'on tient compte de la pêche des civelles.
pression par pêche illégale (pêcheurs avec ou sans titre de pêche)	?	→	Plus forte mobilisation des services de contrôle. De ce fait, la connaissance s'améliore mais reste insuffisante peu de recul sur la tendance.
obstacles à la migration (y compris biologique)	⊗	↗	Des aménagements sont réalisés notamment sur les ouvrages de la Zone d'Actions Prioritaire mais ils restent insuffisants pour modifier l'état de la situation. La tendance s'améliore en relation avec le plan d'action pour la restauration de la continuité écologique.
mortalités à la dévalaison	⊗	↗	Légère amélioration observée même si l'évolution est trop faible pour les équipements des grands ouvrages.
pressions en mer (pêche ou autres)	?	?	Connaissance trop lacunaire pour une évaluation. Moins de débarquement dans les criées en Charente maritime (divisé par 2) sur l'anguille jaune mais la relation avec l'effort de pêche déployé n'est pas établie.
qualité des eaux et milieux	⊖	→	Peu de changement depuis les 6 dernières années. Voir avec l'AEAG pour intégrer le bilan du SDAGE
modification de l'hydraulique des cours d'eau	⊗	↘	Quelques années défavorables durant la période en matière de débit, constat particulièrement probant sur la Charente.
<b>Bilan partiel des pressions par espèce</b>	⊗	→	

**Figure 4 : Etat et tendance des indicateurs concernant les pressions sur l'espèce.**

Le bilan global de l'état et des tendances de l'espèce est considéré comme alarmant et dans une situation stable. Le bilan global de l'espèce n'a pas évolué depuis l'élaboration du PLAGEPOMI 2015-2019.

<b>Bilan global de l'état et des tendances par espèce</b>	⊗	→
---	---	---

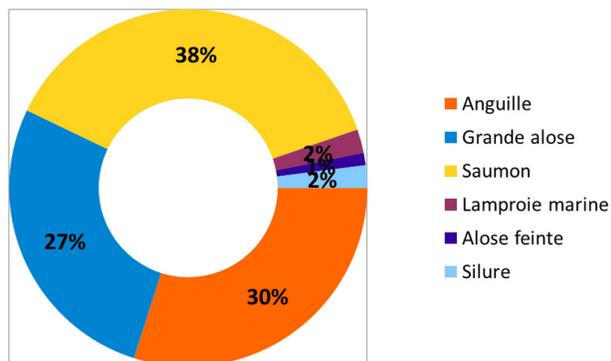
**Figure 5 : Bilan global de l'état et des tendances de l'anguille.**

Le cycle de l'anguille étant long (environ 20 ans pour les femelles), les retours sur l'espèce des mesures de gestion peuvent également être longs. Cependant, en regardant au cas par cas, au niveau du bilan partiel du stock, on voit une légère amélioration de la situation

Cet état de l'espèce et des pressions a été validé en COGEPOMI en février 2020.

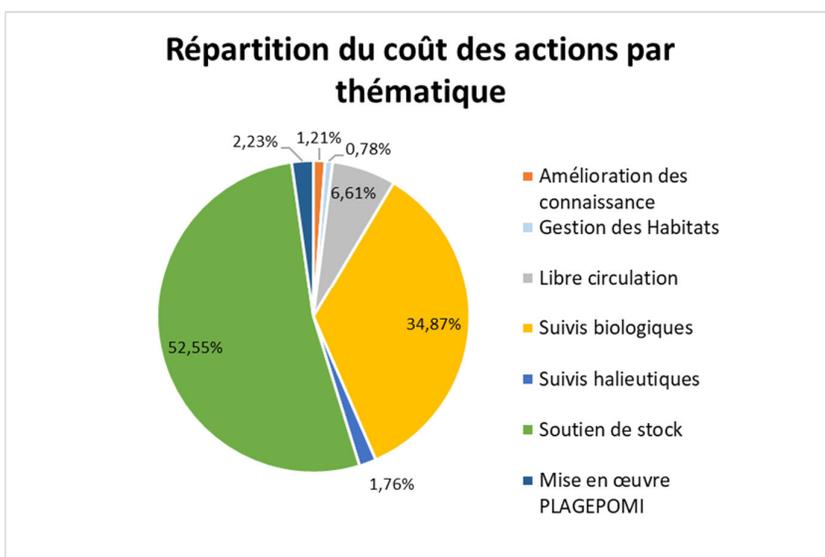
Dans le cadre de l'animation du Groupe Technique anguille COGEPOMI, MIGADO a également participé au bilan financier du PLAGEPOMI.

La répartition du coût des actions est présentée sur la figure 6.



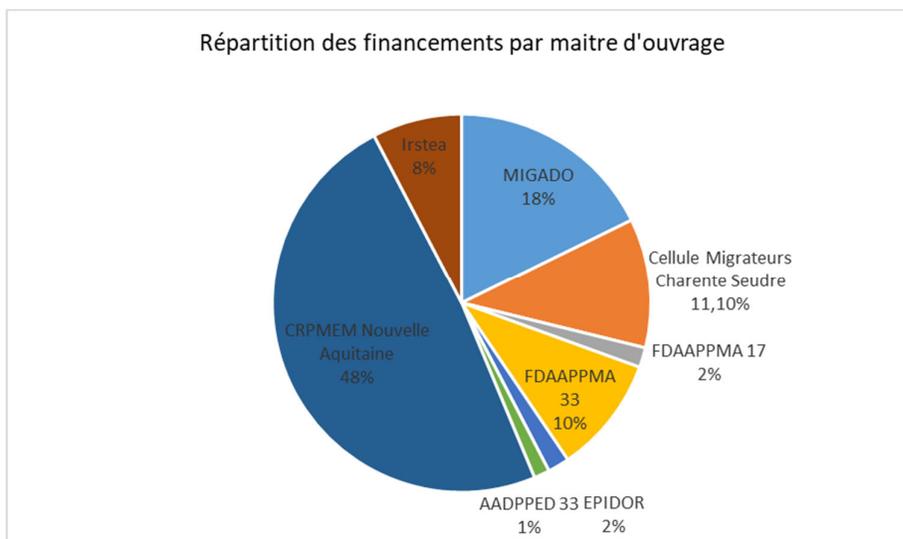
**Figure 6 : Répartition du coût des actions par espèce pour le PLAGEPOMI 2015-2019.**

Si on ne regarde que les actions concernant l'anguille, la majorité des financements se sont orientés vers le soutien du stock, les suivis biologiques et la libre circulation.



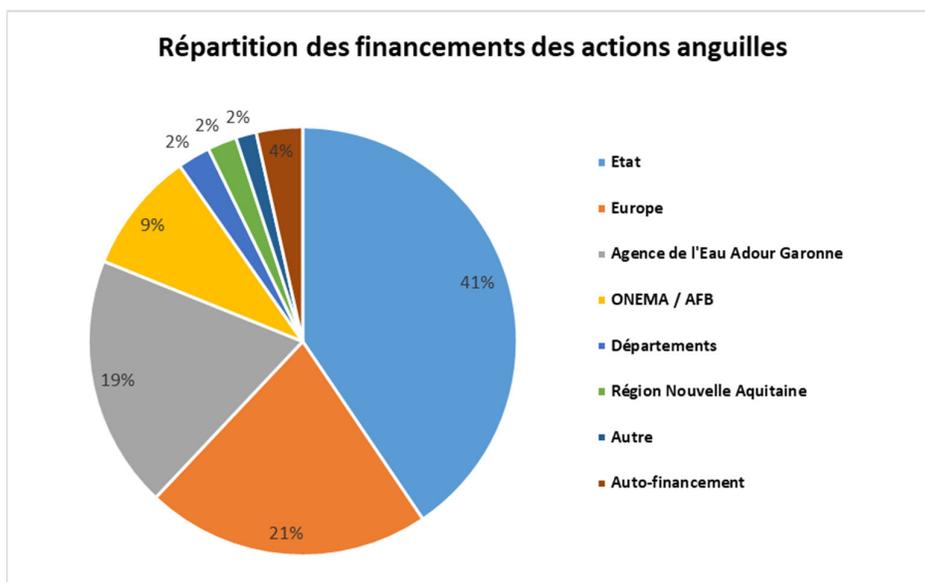
**Figure 7 : Répartition du coût des actions en cours par thématique de 2015 à 2019 sur l'ensemble du territoire COGEPOMI.**

Huit maitres d'ouvrages se répartissent les actions anguilles sur le territoire COGEPOMI Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre sur la période 2015-2019.



**Figure 8 : Répartition du coût des actions par maître d'ouvrage d'action**

Les principaux financeurs apparaissant sur les actions anguilles sont l'Etat, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, l'Europe et l'AFB, sachant que sur la figure 6 on constate que l'Etat et l'AFB ne participent qu'au financement de l'action de soutien de stock. Les autres financeurs se répartissent sur les différentes thématiques.



**Figure 9 : Répartition des financements du coût des actions anguilles par financeur.**

Les actions inscrites dans le cadre du Plan de Gestion de l'Anguille, en réponse au Règlement européen, ont été intégrées aux actions mises en place dans le bassin.

Les mesures concernant la gestion de la pêche de l'anguille ne sont pas développées dans ce document, mais le sont dans le cadre du plan de gestion national.

Le rôle de l'animatrice/coordinatrice est d'assurer un suivi de la mise en place de toutes les mesures de gestion du PLAGEPOMI, en faisant le lien avec les différents partenaires, membres du Groupe Technique Anguille COGEPOMI.

## 1.2 Le Règlement européen et les plans de gestion locaux et nationaux

### 1.2.1. Le Règlement européen

Un Règlement Européen instituant des mesures de gestion pour la sauvegarde de l'anguille a été approuvé en juin 2007 par le Conseil des Ministres. Chaque Etat membre devait présenter, avant décembre 2008, un plan de gestion proposant des mesures de réduction des mortalités anthropiques des populations d'anguilles et de restauration de l'espèce. Dans le cas contraire, une réduction de la pression de pêche sera appliquée. Le plan de gestion français a été validé par l'Europe en février 2010, les Ministères ayant tout de même demandé aux différents partenaires de mettre en place les actions proposées dans les volets locaux et nationaux de ces plans à partir de juillet 2009. L'objectif à long terme de ce plan de gestion est de réduire la mortalité anthropique de l'anguille et d'atteindre un niveau de biomasse d'échappement d'anguilles argentées équivalent à 40 % d'une biomasse pristine, c'est-à-dire estimée « sans impact anthropique ».

**L'organisation française** pour l'élaboration du plan de gestion s'est déroulée de la façon suivante :

- un volet national, décrivant la stratégie retenue, les objectifs, les moyens, et traitant de certaines mesures relevant d'un niveau national (comme les mesures de restriction de la pêche),
- un volet local, élaboré au sein des territoires COGEPOMI à travers un groupe de rédaction constitué de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, la DIRM, l'OFB, l'AEAG et de l'animatrice du Groupe Technique pour notre bassin versant.

La rédaction du volet local s'est faite sur la base des recommandations de travail des groupes techniques « pêcherie et contrôle », « suivis », « ouvrages » et « repeuplements », et selon les recommandations du GRISAM.

Au fur et à mesure de la rédaction, lors des différentes étapes, une validation par le Comité de bassin et par le COGEPOMI a eu lieu.

**Les volets locaux** ont été élaborés et comportent :

- ✓ un état des lieux de la population d'anguilles,
- ✓ une description des suivis existants sur le bassin,
- ✓ une liste des différentes pressions anthropiques s'exerçant sur la population.

Les mesures de gestion validées dans le PLAGEPOMI y ont également été incluses.

**Le volet national** comporte les mesures travaillées et validées au niveau national telles que les mesures de réduction de la pêche, les mesures pour la réduction des mortalités dans les turbines, etc...

Des **zones d'actions prioritaires** ont été définies par bassin afin d'identifier les ouvrages à traiter en priorité de manière à rétablir la continuité écologique sur ces ouvrages.

Les plans de gestion local et national traitent des mesures pêche, repeuplement et continuité écologique.

Le Plan de gestion anguille a fait l'objet d'un bilan intermédiaire en 2018. Une évaluation du repeuplement aura lieu en 2020.

### 1.2.2. Les Journées Techniques Monitoring anguilles. (JTMA)

En 2020, ont eu lieu les Journées techniques pour le monitoring anguille organisées par l'OFB. MIGADO, en tant qu'animateur GRISAM a participé avec l'OFB à l'organisation de ces journées, qui devaient avoir lieu à Saintes. Ces journées sont organisées tous les ans ou tous les 2 ans pour faire le lien entre tous les différents partenaires participant à la mise en place du PGA.

Finalement ces journées ont eu lieu en visioconférence, sous la forme d'un webinaire et d'ateliers avec différentes thématiques. L'ordre du jour des réunions est joint en annexe 2 de ce rapport.

## 1.3 Participation de l'animatrice du Groupe Technique Anguille COGEPOMI

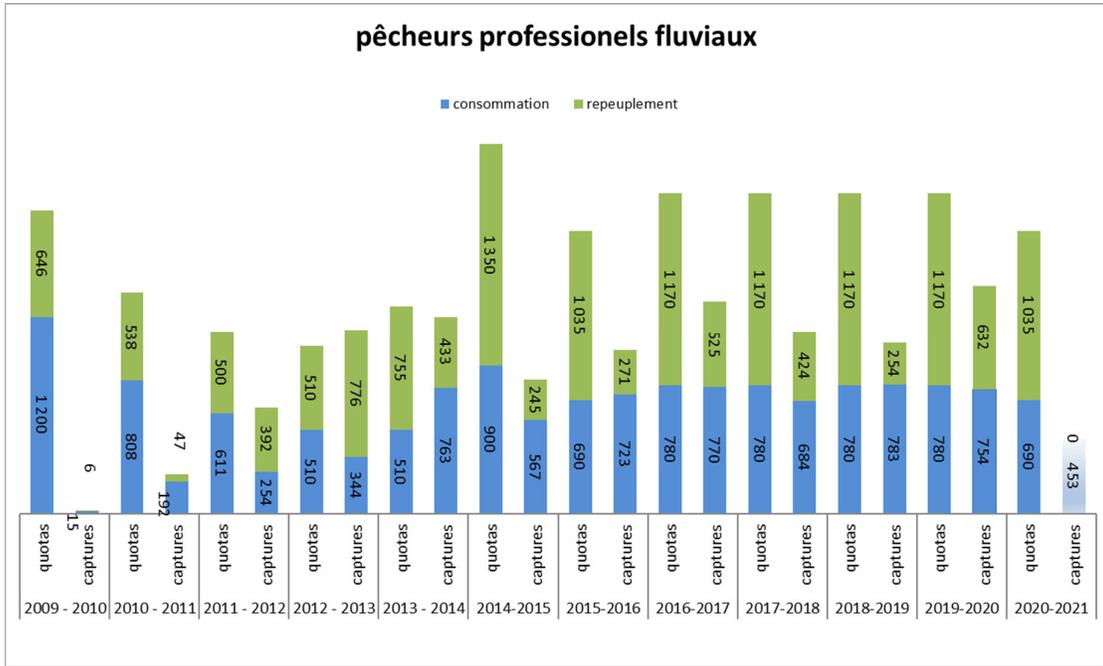
Le rôle de l'animatrice du groupe technique anguille est de s'assurer de la diffusion et de la bonne connaissance du PLAGEPOMI, du plan de gestion anguilles et des principales mesures auprès des différents partenaires du bassin. Lors de réunions ou rencontres, des présentations et explications (faites également en grande partie par téléphone) ont lieu afin de porter à la connaissance de tous ces informations.

En 2018, MIGADO a participé au rapportage du Plan de gestion anguille faisant le lien entre le Ministère, la DREAL Nouvelle Aquitaine et les partenaires techniques du territoire COGEPOMI. En 2019, MIGADO a continué à suivre la mise en place des actions et a transféré au Ministère des données ponctuelles demandées afin d'évaluer l'efficacité des repeuplements civelles, ou d'évaluer la cohérence des périodes de pêche avec les périodes de migration. En 2020, un nouveau rapportage a démarré. Des échanges ont eu lieu avec l'OFB, afin de recueillir les premières données. Le rapportage se terminera en 2021.

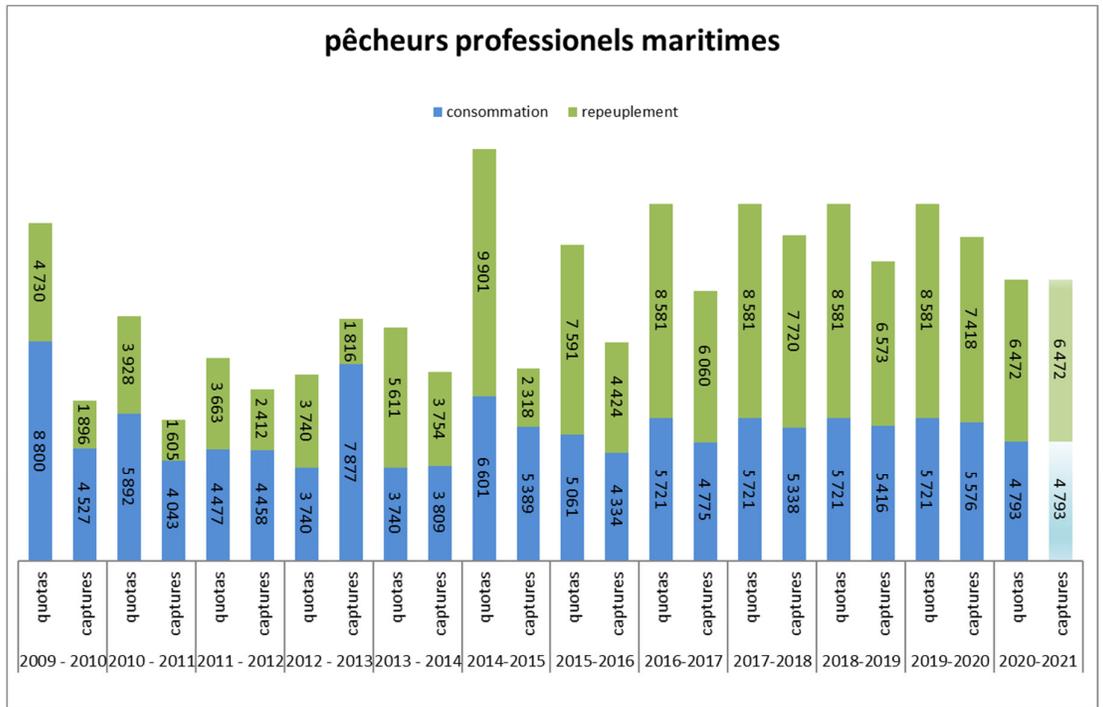
### 1.3.1 Suivi des captures des pêcheurs professionnels

Ces données sont issues des suivis et traitements effectués par l'AFB pour les pêcheurs professionnels fluviaux, et sont mis à disposition par le CRPMEM pour les pêcheurs professionnels maritimes.

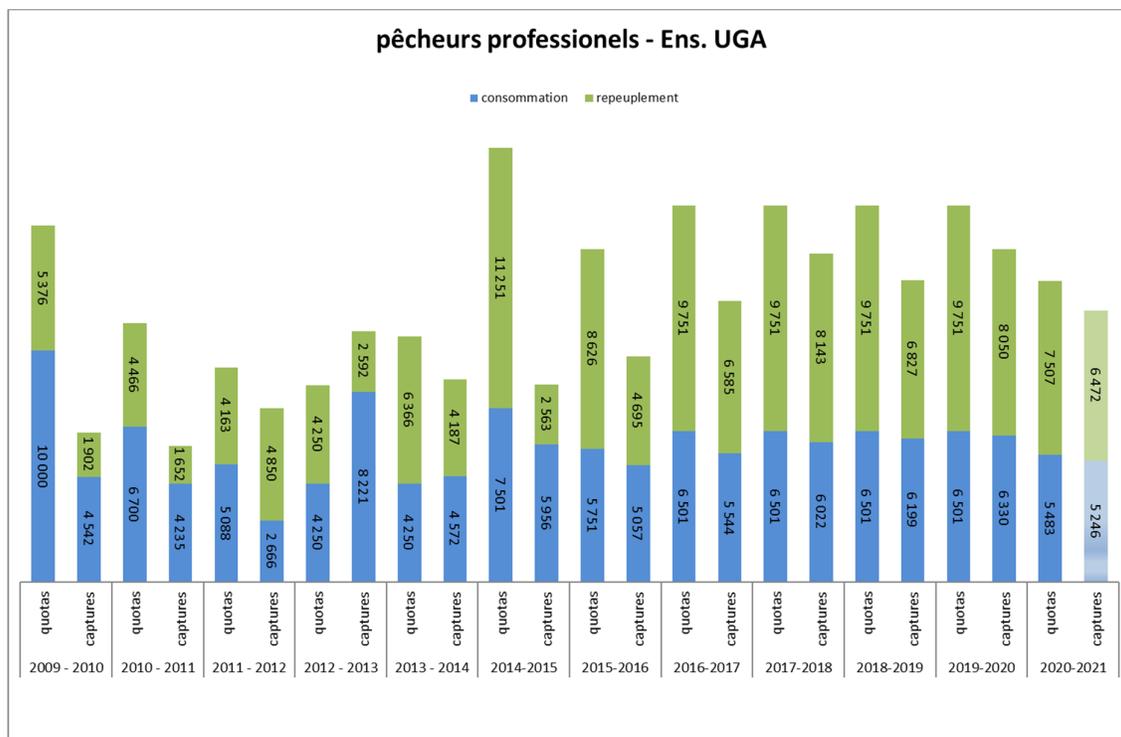
L'évolution des quotas de pêche et des quantités prélevées lors des dernières saisons de pêche est présentée sur les graphes ci-dessous.



\*Données captures 2020-2021 provisoires au 15/04/2021



\*Données captures 2020-2021 provisoires au 15/04/2021



\*Données captures 2020-2021 provisoires au 15/04/2021

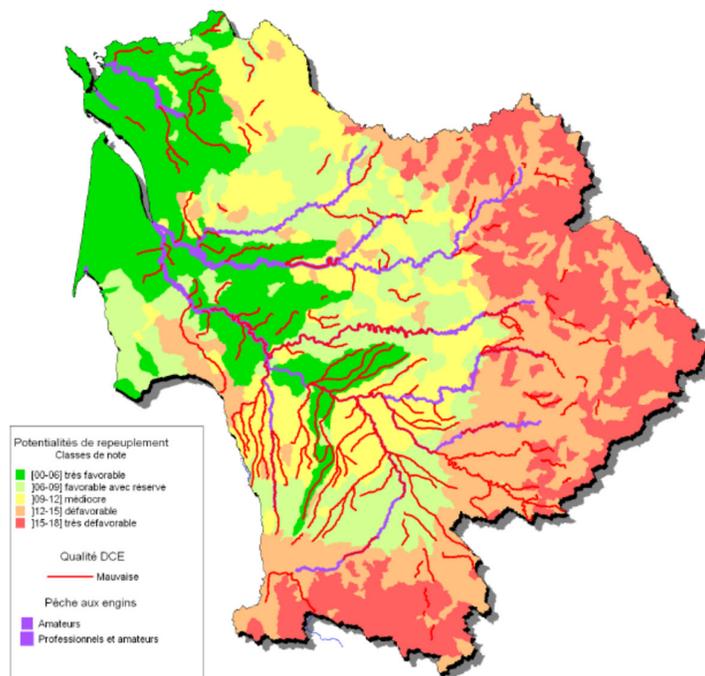
**Figure 10 : Evolution des captures et des quotas de pêche de civelles sur les dernières saisons de pêche : a) les pêcheurs professionnels maritimes, b) les pêcheurs professionnels fluviaux, c) l'ensemble des pêcheurs professionnels de l'UGA. Source : CRPMEM.**

Lors de la saison 2019-2020, le quota consommation pour l'ensemble de l'UGA a été atteint à 97 % pour l'ensemble de l'UGA et 82 % pour le quota repeuplement (86 % pour les marins et 54 % pour les fluviaux). A l'heure de la rédaction de ce rapport, la saison de pêche 2020-2021 n'est pas terminée, les données sont affichées à titre indicatif, mais ne sont ni définitives ni complètes.

### 1.3.2 Le repeuplement

Dans le cadre du plan de gestion de l'anguille, des opérations de repeuplement sont envisagées. Un appel à projets a été diffusé en décembre 2011 par la DPMA et la DEB afin de concrétiser le programme de repeuplement en France.

Dans ce cadre, les COGEPOMI ont eu en charge d'identifier des sites de lâcher. Lors de la rédaction du plan de gestion local, le bassin Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre a déjà identifié des secteurs favorables en prenant en compte la grille de critères qui avait été définie lors de l'élaboration du plan de gestion français.



**Figure 11 : Carte des secteurs favorables au repeuplement d'anguilles dans l'UGA Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre – extrait du volet local du plan de gestion Anguille (PGA).**

Un seul partenaire, le CRPMEM Nouvelle Aquitaine, accompagné de l'AADPPEDG, du CDPMEM17, répond tous les ans à l'appel d'offres du Ministère. Des réunions techniques avaient été organisées afin de choisir les sites de déversement les années précédentes. A partir de 2018, l'appel d'offres a été modifié, et il est possible de déverser les civelles sur une UGA différente de celle des captures. Depuis 2018, les déversements ont donc lieu sur le Lac de Cazaux-Sanguinet.

Le même type de travail est fait sur le bassin Charente Seudre, et MIGADO participe également aux réunions prévues pour identifier les sites favorables en Charente. Le porteur de projet était le CRPMEM Poitou-Charentes jusqu'à 2016, puis le CDPMEM17 à partir de 2017, accompagné pour appui technique du CREAA.

Le groupe technique restreint est constitué de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'OFB, INRAE, la FDAAPPMA33 et MIGADO pour le bassin Garonne Dordogne, et la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'OFB, la FDAAPPMA17, la Cellule Migrateurs Charente, le CREAA pour le bassin Charente Seudre.

MIGADO joue un rôle d'appui technique sur ce dossier et a mis ses connaissances à

disposition du CRPMEM Nouvelle Aquitaine et du CRPMEM PC jusqu'à 2016 puis du CDPMEM17 à partir de 2017 afin qu'ils puissent répondre à l'appel d'offres et soient en mesure de mettre en place les actions de repeuplement prévues.

Dans le cadre du nouveau PLAGEPOMI, il est prévu de refaire le travail d'identification des sites potentiels de repeuplement. Ce travail sera mené en 2021 ou début 2022.

Les quantités déversées sur les différents sites depuis le début des repeuplements sont présentées dans le tableau ci-après :

**Tableau 1 : Quantités déversées et densités sur chaque site. Source : CRPMEM Nouvelle-Aquitaine, 2020**

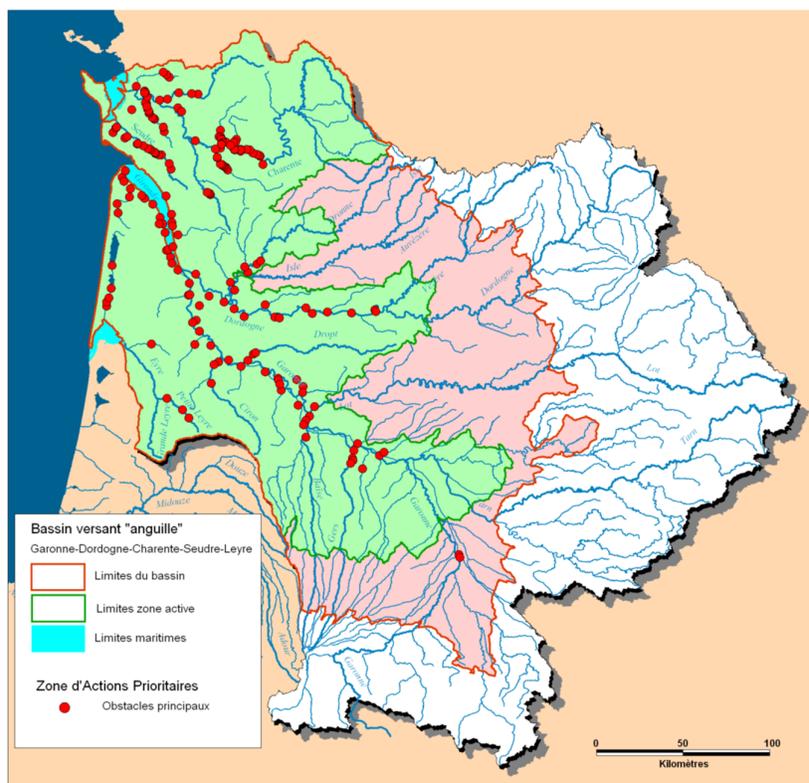
	Lieu	Quantité déversée	Surface colonisée	Densité
<b>Bassin Charente Seudre</b>				
2012	Brouage	270 kg en mars 12	250 ha en eau (666 ha ens. du marais)	2.2 kg/ha sur zone du déversement 0.4 kg/ha sur ens. marais
2013	Boutonne	232 kg en mars 2013	238 ha	
2014	Boutonne	450 kg en fev14 400 kg en avril 14	238 ha	6.1 kg/ ha
2015	Charente entre St Savinien et Taillebourg	499 kg		
2016	Charente entre Taillebourg et Chaniers	800 kg		
2017	Marais de Brouage	500 kg		
2018	Boutonne (entre le barrage de Bel-Ebat et le barrage de Fondouce)	516 kg		
2019	Charente	340 kg le 07/02/19		
2020	Charente	350 kg le 29/01/20		
<b>Bassin Garonne Dordogne</b>				
2011	Hourtin	57 kg	5 700 ha	0.01 kg/ha
2012	Lacanau	429 kg	1 600 ha	0.27 kg/ha
	Cousseau	150 kg	39 ha	3.85 kg/ha
2013	Lacanau	330.7 kg	1 600 ha	0.21 kg/ha
2014	Lacanau	228 kg	1 600 ha	0.14 kg/ha
	Cousseau	179 kg	39 ha	4.59 kg/ha
2015	Lacanau	430 kg	1 600 ha	0.27 kg/ha
2016	Lacanau	730 kg	1 600 ha	0.04 kg/ha
2017	Lacanau	500 kg	1 600 ha	
2018	Cazaux-Sanguinet	455 kg		
2019	Cazaux-Sanguinet	335 kg le 01/02/19		
2020	Cazaux-Sanguinet	347 kg le 24/01/20		

Le site de Cazaux-Sanguinet devra faire l'objet de réflexions en 2020 car il a été repeuplé le nombre maximum de fois autorisé par l'appel à projet. Un autre site devra être défini pour les années suivantes. Des réflexions sont également en cours au niveau national afin d'évaluer l'efficacité des repeuplements et la poursuite de ceux-ci dans le cadre du plan de gestion.

Dans le cadre des suivis d'efficacité des repeuplements, le protocole national n'étant pas adapté aux suivis des grands milieux, MIGADO a prêté et a aidé l'AADPPEDG à installer des flottang sur le site de Cazaux Sanguinet. Les résultats étant plutôt positifs, il a été décidé de demander à l'OFB d'intégrer ce type d'appareils de pêche aux suivis des grands milieux.

### 1.3.3 Les ouvrages identifiés comme prioritaires pour l'anguille (ouvrages ZAP)

196 obstacles ont été identifiés comme prioritaires dans le cadre du plan de gestion anguilles sur l'ensemble de l'UGA Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre.



**Figure 12 : Carte de localisation des ouvrages de la ZAP (Zone d'action prioritaire). Extrait du volet local du PGA.**

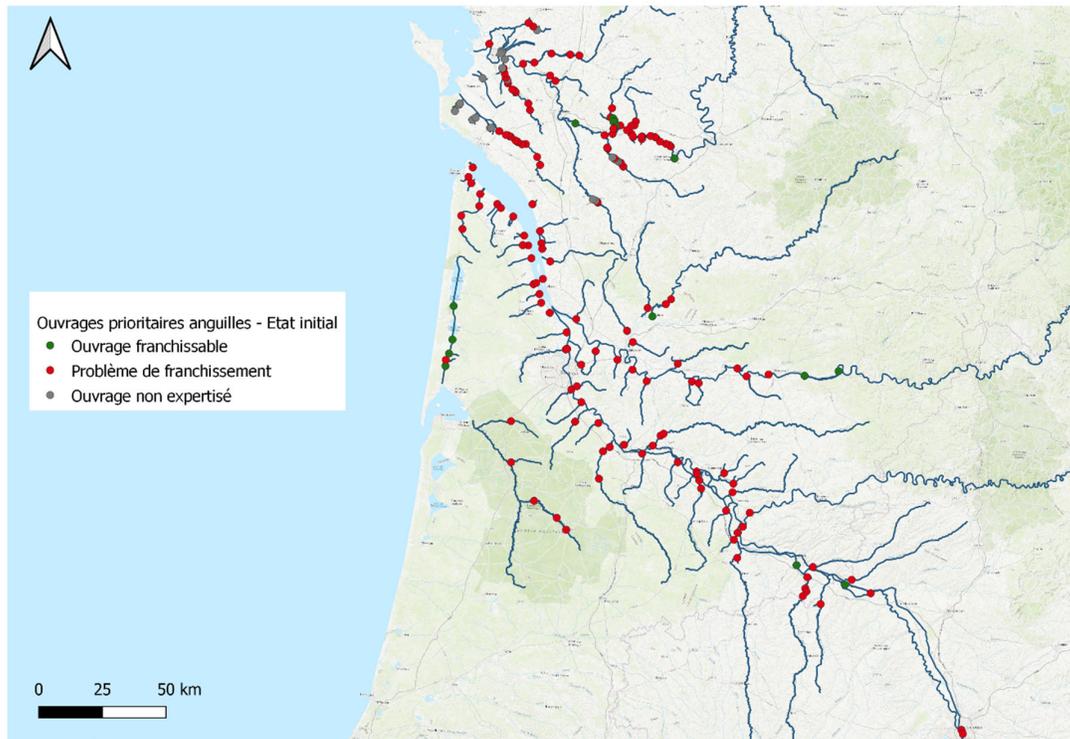
Afin de suivre l'évolution de l'avancement des aménagements et des actions mises en place au niveau de ces ouvrages, une base de données a été élaborée par MIGADO, validée en Groupe Technique Anguille, et mise en commun avec les différents partenaires afin de suivre les actions engagées sur le territoire.

Les informations concernant le bassin Garonne Dordogne Leyre et Canal des Etangs sont synthétisées par MIGADO grâce au réseau d'acteurs et de partenaires locaux (Syndicats de bassins versants, techniciens rivières...). Les informations concernant les bassins de la Charente et de la Seudre sont synthétisées par la Cellule Migrateurs Charente puis transmises régulièrement à MIGADO pour la mise en commun des informations et l'édition de cartes globales à l'échelle du territoire concerné. La dernière actualisation des informations a eu lieu en décembre 2020 pour le bassin Garonne Dordogne Leyre Canal des Etangs et pour le bassin Charente Seudre en collaboration avec la Cellule Migrateurs Charente Seudre.

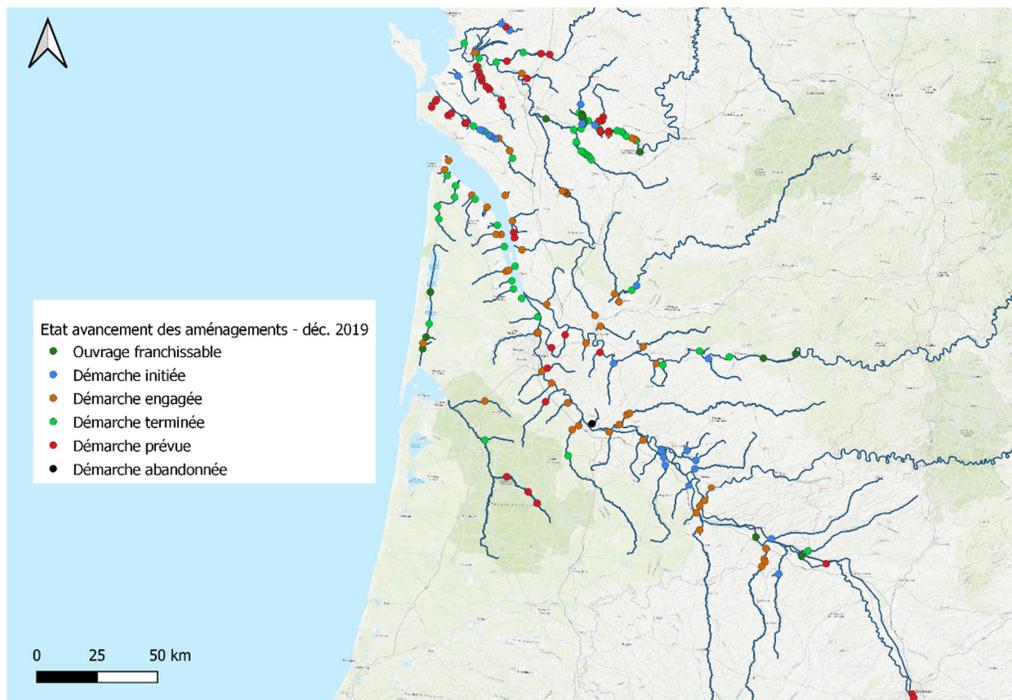
Différentes étapes ont été déterminées comme nécessaires et validées par le Groupe Technique Anguille du COGEPOMI en juin 2010 pour le suivi de l'avancée des actions mises en place sur les ouvrages de la ZAP. Il a été décidé de modifier les termes utilisés afin de les uniformiser avec le travail porté par la DREAL de bassin et par les DDT et DDTM du territoire. Les termes indiqués **en gras** sont ceux proposés par le fichier de suivi de la DREAL de bassin. Cette modification a également été intégrée et prise en compte par la Cellule Migrateurs Charente Seudre, afin d'uniformiser les suivis.

- Obstacle franchissable lors de l'élaboration des listes PGA
- Discussion engagée – Démarche initiée : le propriétaire ou gestionnaire a été contacté par un partenaire local et des premières discussions ont eu lieu, montrant la volonté du propriétaire ou du gestionnaire d'enclencher une démarche concrète pour rétablir la libre circulation. Cependant, aucune action concrète n'a encore été lancée.
- Démarche lancée – Démarche engagée : le propriétaire (ou le gestionnaire) a lancé concrètement une action (type : une étude) afin de rétablir la libre circulation au niveau de son ouvrage.
- Rétablissement de la libre circulation – Démarche terminée : la libre circulation a été rétablie grâce à un aménagement spécifique, une gestion de vannes ou un arasement. Ce critère ne tient pas compte de l'efficacité de l'aménagement proposé.
- Obstacle posant un problème de franchissement ou sur lequel la franchissabilité n'a pas encore été expertisée. **Démarche prévue**
- **Démarche abandonné** : l'ouvrage ne sera pas traité

L'avancée des actions mises en place sur les ouvrages de la ZAP est présentée sur les cartes et les graphes ci-dessous, sur l'ensemble du territoire COGEPOMI.



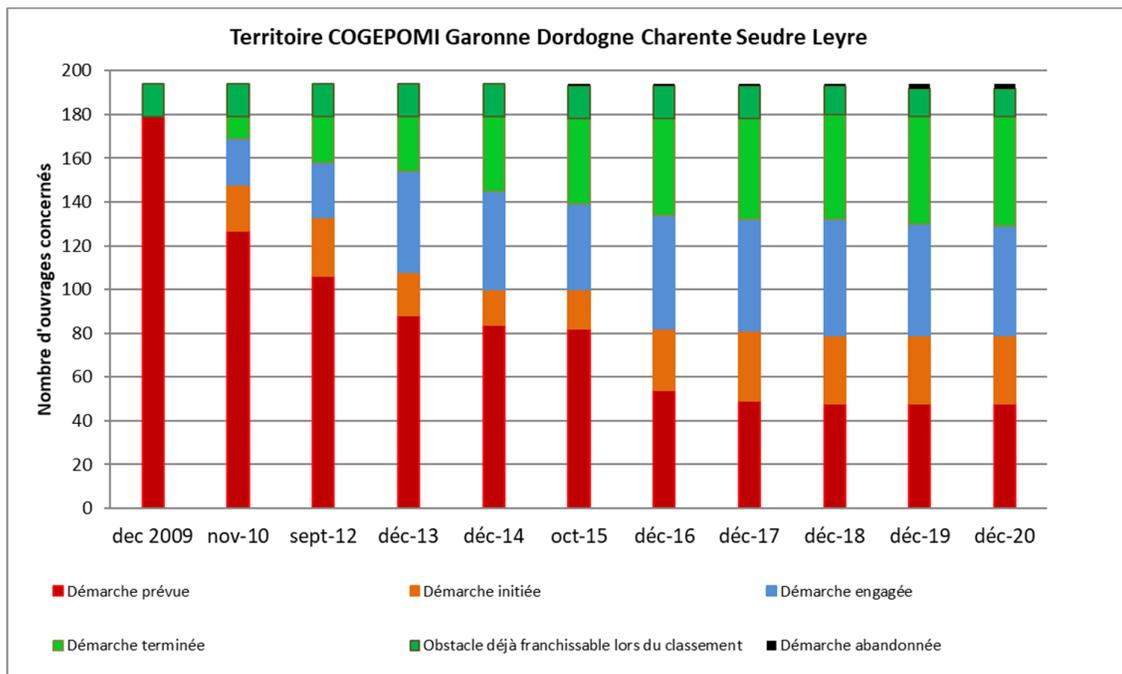
a)



b)

**Figure 13 : Etat initial d'aménagement des ouvrages ZAP (a), et état d'avancement en décembre 2019 (b) pour le bassin Garonne Dordogne Leyre et pour Charente Seudre. Source : MIGADO, Cellule migrants Charente Seudre, 2020**

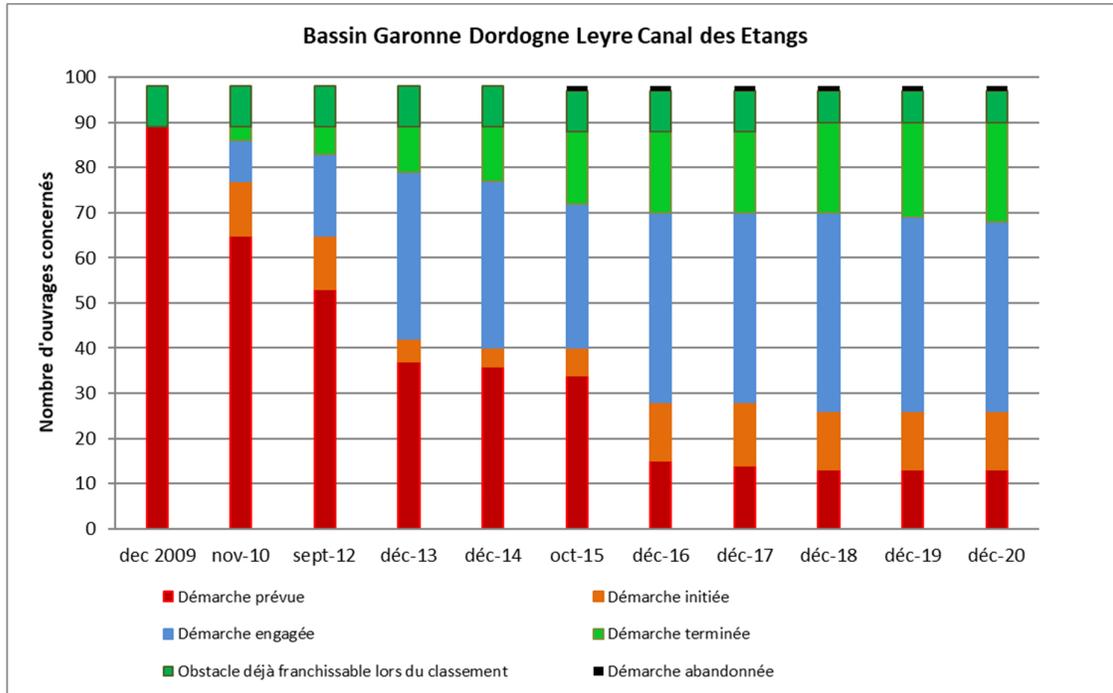
Les termes utilisés ont donc été adaptés au fichier national, et de nouveaux termes sont donc apparus, comme « démarche abandonnée ». Pour le moment, un seul ouvrage classé ZAP a été abandonné car, étant un seuil naturel, il a été décidé de ne pas l'aménager.



**Figure 2 : Etat d'avancement d'aménagement ou d'intervention sur les ouvrages ZAP du bassin Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre. Source : MIGADO, Cellule migrateurs Charente Seudre, 2020**

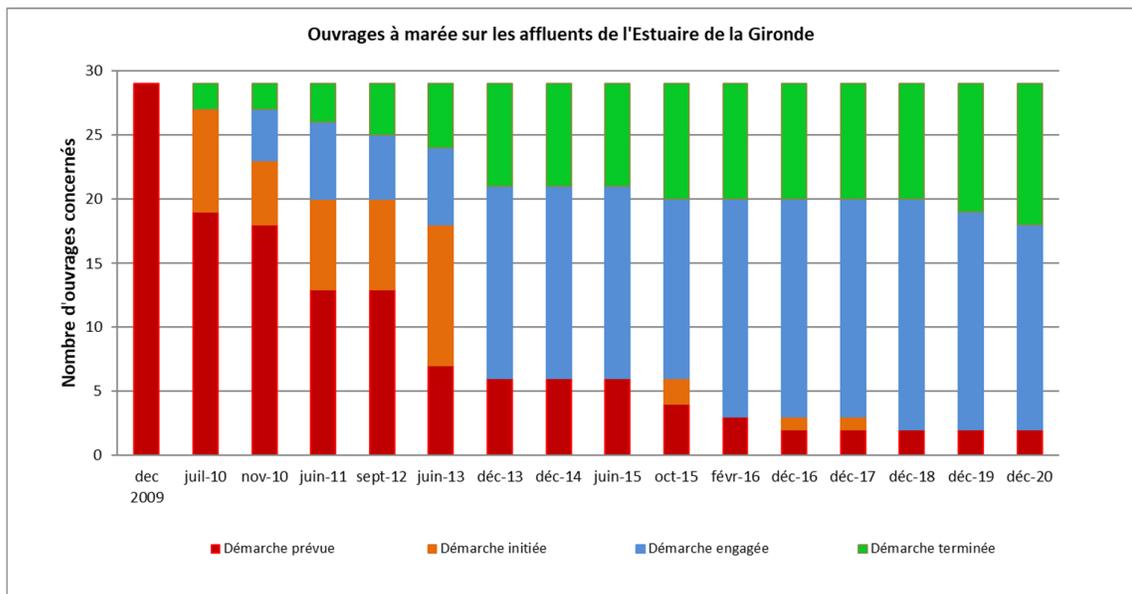
Fin 2020, 25 % des obstacles identifiés comme prioritaires doivent être aménagés et aucune avancée n'a pu être mise en avant sur ces sites depuis 2018. Seules des avancées ont été réalisées sur un ouvrage en 2020, un ouvrage à marée (Jalle de Cartillon). Fin 2016, ils représentaient 27 % des ouvrages prioritaires et 42 % en octobre 2015. De nombreuses discussions ont été entreprises avec les propriétaires et gestionnaires, mais le nombre d'actions concrètes réellement mises en place est plus faible ces dernières années. De nombreux bassins versants affluents de l'Estuaire de la Gironde, de la Garonne et de la Dordogne se sont cependant lancés dans une démarche de rétablissement de la continuité écologique très récemment, grâce au travail de communication et d'animation mis en place par les différents partenaires du plan national. Deux études groupées en Gironde ont vu le jour et ont permis de lancer des démarches sur de nombreux ouvrages. Des études ont démarré en 2017 dans le Lot et Garonne sur différents cours d'eau. De nombreuses études sont achevées ou en cours, mais les travaux n'étant pas réalisés, le statut de l'ouvrage reste au stade « démarche engagée », et l'arrêté de prescriptions spécifiques remis par la DDTM validé. Les travaux sur de nombreux ouvrages tardent à démarrer, ceci étant dû à des problèmes de validation finale des études ou à la mise en place et à la recherche de financements.

Si on regarde l'évolution des aménagements ou des discussions sur les ouvrages, spécifiquement sur le bassin Garonne Dordogne Seudre Lacs Médocains, on ne voit pas une grosse évolution par rapport à fin 2016 : les études de nombreux ouvrages étant achevées mais les travaux non réalisés encore. Seuls 15 % des propriétaires ou gestionnaires d'ouvrages n'ont pas souhaité encore adhérer à la démarche et n'ont pas commencé à travailler sur l'aménagement ou la gestion de leur ouvrage.



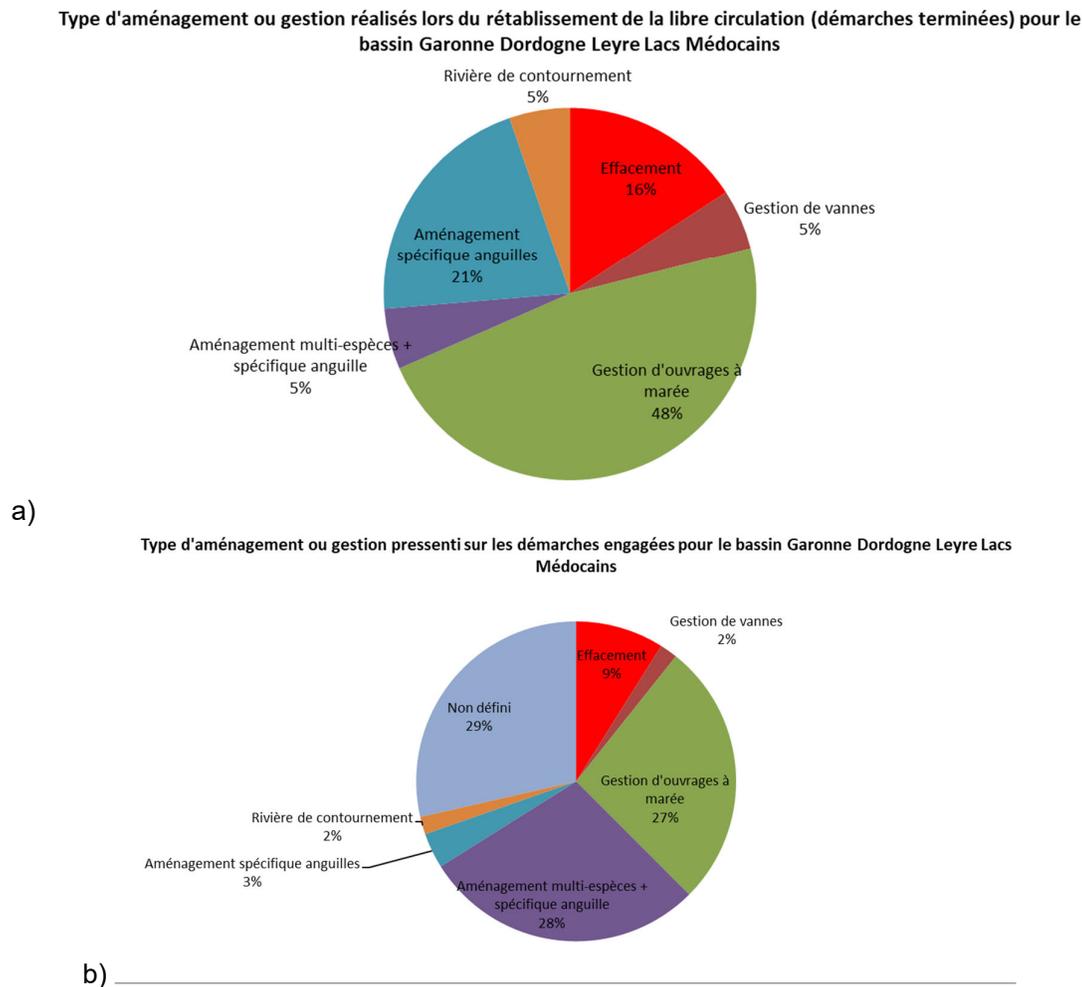
**Figure 3 : Etat d'avancement d'aménagement ou d'intervention sur les ouvrages ZAP du bassin Garonne Dordogne Leyre Canal des Etangs.**

Dans le cas spécifique des ouvrages soumis à marée, seulement 2 ouvrages ne sont pas encore traités actuellement, le gestionnaire ou propriétaire n'étant pas encore identifié à l'heure actuelle. Dans les ouvrages dont le statut apparaît comme démarche engagée, 4 ouvrages sont quasiment finalisés, puisque les arrêtés préfectoraux de prescriptions spécifiques de gestion sont en cours de relecture pour signature. Ils passeront bientôt en statut « démarche terminée ». Des raidisseurs ont été mis en place sur un nouvel ouvrage à marée, sur des portes à flot. Ils ont été activés en 2020, et le statut est donc passé en « démarche terminée ».



**Figure 4 : Etat d'avancement d'aménagement ou d'intervention sur les ouvrages ZAP soumis à marée du bassin Garonne Dordogne Leyre Canal des Etangs.**

Le type d'aménagement mis en place ou pressenti sur les ouvrages ZAP étudiés met en évidence une grande partie des travaux sur les ouvrages à marée, et des aménagements divers sur les autres ouvrages (cf. figure 17).



**Figure 5 : Type d'aménagement ou gestion réalisés (a) ou pressentis (b) pour le rétablissement de la libre circulation dans le bassin Garonne Dordogne Leyre Lacs Médocains.**

En plus des travaux lancés sur les ouvrages ZAP, de nombreuses études portées par les FDAAPPMA33 et 47 (études groupées Gironde), par EPIDOR (Dronne), et par les Syndicats de bassins versants sont en cours sur le territoire. L'étude Groupée Gironde traite de 20 ouvrages ZAP (12 portes à flot et 8 seuils) et 16 ouvrages non-ZAP. En Lot et Garonne, l'étude groupée a démarré en 2016 et traite d'une quinzaine d'ouvrages ZAP. Les autres études incluent à la fois des tronçons de cours d'eau classés en liste 1 ou en liste 2.

MIGADO fait partie des comités de pilotage et apporte un appui technique aux bureaux d'études et syndicats de bassin versant, ou aux porteurs de projet.

Par rapport aux années précédentes, le nombre de réunions et comités de pilotage n'a pas été aussi important. De nombreuses études sont en phase de définition de travaux, et discussions avec les propriétaires.

Des comités de pilotages ont eu lieu sur :

- La Jalle de Blanquefort,
- La Comtesse (Charente-Maritime)
- Vitrezay
- L'étude groupée gironde
- Le Ciron

Les autres études en cours n'ont pas fait l'objet de réunion mais l'animatrice du groupe anguille est toujours en contact avec les Syndicats de bassins versants.

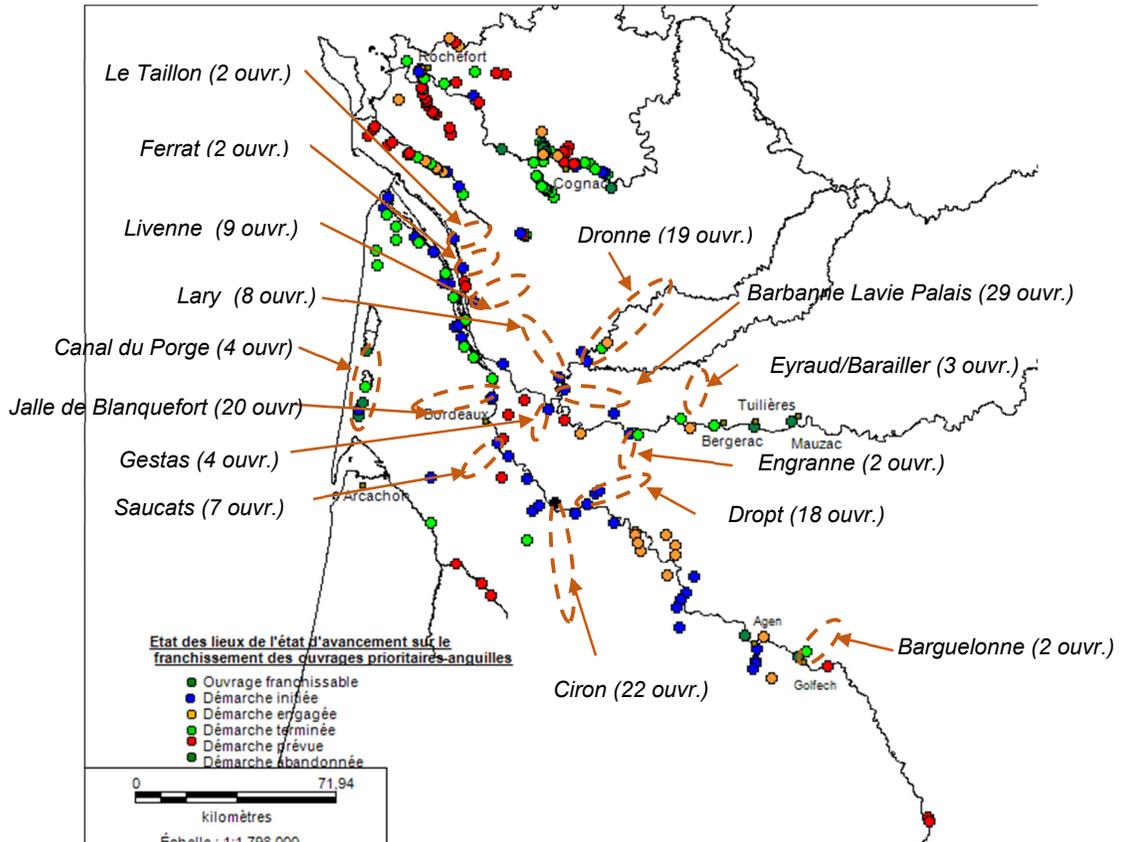


Figure 6 : Etudes de bassin versant pour le rétablissement de la libre circulation en cours sur le territoire Garonne Dordogne Canal du Porge

## **2. LA COHERENCE DES ACTIONS DANS LE BASSIN : TRANSFERT DE METHODOLOGIES ET DE CONNAISSANCES AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX DU BASSIN ET LES PARTENAIRES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX**

---

Tout au long de cette année 2020, de nombreux contacts ont eu lieu avec les différents partenaires, afin d'assurer une cohérence des actions mises en place dans le bassin, en fonction des méthodologies validées par l'Association MIGADO et ses différents partenaires.

### **2.1. Appui technique aux bureaux d'études et partenaires sur des cas concrets – transfert de connaissance et expertise**

De nombreuses études « Etat des lieux et diagnostics de bassins versants » sont en cours en 2020 sur des affluents du bassin. Au cours de ces études, les partenaires financiers ont demandé aux bureaux d'études répondant aux appels d'offres de rentrer en contact avec l'animatrice du Groupe anguille afin qu'elle leur présente les méthodologies qui devront être utilisées sur ces bassins versants, ou l'état des travaux qui ont déjà été réalisés, pour éviter de dupliquer les actions. De nombreux bureaux d'études travaillant pour les gestionnaires de site ont donc contacté l'animatrice qui, par la suite, a travaillé de plus près sur des cas précis (lors de réunions de travail ou de sorties sur le terrain) afin d'apporter son expérience et une expertise sur les points à traiter. Cela a concerné principalement la problématique d'obstacles à la migration et des problèmes éventuels de franchissabilité.

Les bureaux d'étude concernés directement par les études de bassin versant ou par un appui technique et qui ont reçu une réponse directe de l'animatrice ont été entre autres :

- SOCAMA, étude continuité sur le Despartins au niveau du Moulin de Poulet, sur l'ouvrage de Coutras, étude sur la Livenne
- ECOGEA, étude continuité écologique du Ciron.
- SEGI, étude rétablissement de la continuité écologique sur la Saye et le Lary
- UNIMA, étude de bassins versants de Ferrat et Chassillac
- Rivière Environnement, étude PDPG de la Jalle de Cartillon, et du franchissement du Moulin de Tiquetorte sur la Jalle de Castelnau
- ARTELIA, étude PDPG et continuité écologique Jalle de Blanquefort, en lien avec Bordeaux Métropole

### **2.2. Appui technique aux syndicats de bassins versants ou gestionnaires d'ouvrages**

L'animatrice a participé ou a été contactée pour participer à de nombreuses réunions organisées par les Syndicats de bassins versants dans le cadre d'études spécifiques, en appui sur une problématique de franchissabilité d'ouvrages, ou dans le cadre de projets d'aménagements d'ouvrages. L'animatrice apporte lors de ces réunions une expertise sur les résultats présentés et les connaissances acquises dans le domaine.

De nombreux syndicats de bassins versants et techniciens rivière ont fait appel à MIGADO ces dernières années afin de recevoir un avis technique sur les projets engagés.

Toutes les études de continuité écologique en cours sur le bassin (cf. figure 18) ont intégré MIGADO dans les comités de pilotage ou comités techniques des volets RCE.

Ces réunions ont eu lieu dans différents départements (Gironde, Lot et Garonne, Dordogne, Tarn et Garonne) et concernaient :

- SIBV Pointe Médoc, technicien rivière Alexandre Pellé : suivi de la mise en place

des travaux d'aménagement des ouvrages validés lors de l'étude de rétablissement de la continuité écologique

- Syndicat MBV Centre Médoc et Gargouilh, technicien rivière : Sébastien Simon. Révision du programme de gestion du SMBV
- Syndicat bassin versant Artigues Maqueline : Julien Laloubeyre, aménagement ouvrages sur Despartins
- Syndicat de bassin versant du Ciron, chargé de mission rivière Sébastien Irola et technicien rivière Max Laprie : suivi de l'étude groupée Ciron
- SIAEBVELG, chargé de mission Frank Quenault : étude hydraulique, gestion des écluses et rétablissement de la continuité écologique sur le Canal du Porge
- Département de Charente Maritime : étude des bassins versants de Chassillac et Ferrat
- Bordeaux Métropole, étude pour la continuité écologique sur la Jalle de Blanquefort
- SPIPA, test de gestion d'ouvrages à marée pour l'optimisation des milieux aquatiques sur la Presqu'île d'Ambes.
- Le Département de la Gironde pour la définition et élaboration d'un protocole de suivi piscicole et hydraulique de l'impact du pompage du Blayais à Galgon.
- EDF pour les ouvrages sur le Lot.

Des contacts très réguliers ont lieu avec de nombreux techniciens rivières de différents bassins versants, qui n'hésitent plus à contacter MIGADO afin d'avoir des informations techniques sur des problèmes de franchissabilité dans la plupart des cas, des demandes d'appui lors de visites de terrain, ou de méthodologie à mettre en place. Les principales personnes en contact sont (ordre aléatoire) :

- Sébastien Simon, Syndicat Centre Médoc (33),
- Julien Laloubeyre, Syndicat d'Aménagement des bassins versants de l'Artigue et Maqueline (33),
- Jérôme Tartare, Syndicat des bassins versants de l'Engranne et Gamage (33),
- Romain Creiser, Syndicat des bassins versants des Jalles de Castelnaud et Cartillon (33),
- Sébastien Irola et Max Laprie, Syndicat d'Aménagement du bassin versant du Ciron (33),
- Laurent Degrave, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne (33),
- Baptiste Londeix, Syndicat d'Aménagement de la Saye, du Galostre et du Lary (33),
- Christophe Dufy, communauté des communes du Bergeracois (24)
- Cecile Poutous, technicien rivière pour le Syndicat Mixte du Pays d'Albret (32),
- Julien Cachard, technicien rivière pour le SIAH Barguelonne et Lendou (82),
- Fabrice Demarty, technicien rivière Jalle de Blanquefort (33), Bordeaux Métropole,
- Alexandre Pellé, technicien rivière Nord Médoc (33),
- Stéphane Jarleton, technicien rivière Syndicat d'aménagement des Eaux du bassin versant du Dropt (33, 24,47)
- Guéric Gabriel, technicien rivière de la communauté des communes de l'Estuaire (gestion de la Livenne) (33)
- Guillaume Bonvalet, technicien rivière de Barbanne, Palais, Lavie.

- Frank Quenault et Rémi Malraison, SIAEBVELG (33).
- Gael Pannetier, SABV Dronne Aval (33, 24 et 17)

### **2.3. Travail avec des partenaires institutionnels sur des problématiques plus générales**

MIGADO a répondu aux demandes de différents partenaires afin de mettre à disposition et de synthétiser les informations existant sur différents thèmes.

MIGADO fait également partie des comités départementaux qui se sont créés en Gironde et Lot et Garonne (actions portées par les FDAAPPMMA en collaboration avec les DDT et DDTM), et apporte un appui technique afin de suivre l'avancée de l'aménagement des ouvrages prioritaires anguilles (ouvrages ZAP).

MIGADO a travaillé avec la DDTM Gironde afin d'actualiser la totalité de la liste des ouvrages classés en liste 1 et liste 2, en apportant des informations complémentaires sur les propriétaires des ouvrages et l'état d'avancement de la franchissabilité des ouvrages. Cela représente pour la Gironde 270 ouvrages. Un travail a été réalisé également sur la priorisation des cours d'eau.

La DDTM Gironde a également demandé à MIGADO de travailler et d'apporter l'appui technique nécessaire aux gestionnaires des ouvrages à marée ayant participé à l'étude groupée Gironde afin de rendre franchissable au plus vite leurs ouvrages en s'appuyant sur le travail réalisé par le bureau d'étude EGIS Eau.

### **2.4. Transfert de connaissance et de méthodologie à l'échelle du territoire du COGEPOMI**

MIGADO fait également, en collaboration avec les techniciens rivières, de nombreux suivis afin d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion ou des aménagements réalisés. Ces suivis par pêches électriques font partie du programme d'action de MIGADO au niveau du bassin et sont présentés dans le rapport « Actions pour la sauvegarde de l'anguille dans le bassin ». Des fiches seront réalisées par MIGADO afin de mettre en avant l'évaluation de l'efficacité des aménagements et les inconvénients et avantages de chaque type d'aménagement.

### **2.5. Animation du Groupe Anguille du GRISAM**

Depuis novembre 2015, Vanessa Lauronce (MIGADO) est devenue co-animatrice du Groupe anguilles du GRISAM, en co-animation avec Anthony Acou du Museum d'Histoire Naturelle. Ce rôle est attribué pour 3 ans. MIGADO est en train d'organiser les prochaines journées anguilles du GRISAM, en partenariat avec SEINORMIGR.

Les Journées ont eu lieu du 27 au 29 mars 2018 à Rouen. Le nombre de participants (141 personnes) a été le plus important depuis le début de l'organisation des Journées anguilles du GRISAM. Etaient représentés des organismes de recherche, des acteurs socio-économiques (bureau d'étude, exploitants...), l'administration (Ministère, DREAL...), des Etablissements publics, des collectivités territoriales, des associations migrateurs, de pêche de loisirs, de pêche professionnelles... Un site internet a été créé et est dédié à ces journées : [www.grisam-anguille-rouen-2018.com](http://www.grisam-anguille-rouen-2018.com).

En 2019, de nombreux échanges ont eu lieu entre les différents partenaires travaillant sur l'anguille en France. Des échanges avec le Museum National d'Histoire Naturelle ont eu lieu pour organiser en 2020 des ateliers thématiques. Les différents échanges ont permis d'identifier le besoin et la volonté d'organiser 2 ateliers :

- atelier biométrique afin d'uniformiser les prises de paramètres biométriques réalisées en France par les différents partenaires techniques (des stades pigmentaires à la prise des paramètres d'argenteure) ;
- atelier Flottang : de nombreux partenaires utilisent les flottang pour différents suivis. Le retour d'expérience des différents suivis mis en place permettrait de travailler sur l'efficacité des flottang, les classes de taille des individus capturés, etc...

En 2020, l'atelier Flottang devait être organisé en novembre 2020, à Saintes. Malheureusement à cause de la crise COVID19, cet atelier n'a pas pu être organisé. En distanciel, cet atelier n'étant pas réalisable, il a été reporté à 2021, si la situation sanitaire le permet.

Les journées anguilles à Rouen avec Seinormigr n'ont pu être organisées non plus à cause de la crise COVID. Elles seront organisées dès que possible.

### **3. LE GROUPE TECHNIQUE ANGUILE COGEPOMI**

---

Comme évoqué précédemment, les différentes actions développées pendant cette année 2020 ont nécessité des validations ou des consultations du Groupe Technique Anguille qui s'est donc réuni en mai 2019. Un groupe technique financeurs a été organisé afin de :

- faire le bilan des actions menées en 2020,
- présentation des perspectives et actions 2021,
- plan de financement des actions 2021.

Le compte-rendu de cette réunion et les annexes sont joints en annexe 1 de ce rapport.

### **4. SEANCE PLENIERE COGEPOMI**

---

Le 5 février 2020, une séance plénière COGEPOMI a été organisée afin d'aborder différents points, dont le bilan des pompages de la centrale du Blayais, dont une partie des pompages concerne la civelle.

La convocation à cette réunion est jointe en annexe de ce rapport.

## CONCLUSION

---

Les actions validées dans le cadre du PLAGEPOMI et du PGA sont en cours de réalisation. De nombreuses avancées ont pu être mises en évidence.

Des participations à des groupes de travail nationaux permettent de diffuser les expériences afin que cela participe à la sauvegarde de l'anguille. Des avancées concrètes ont eu lieu et une coordination réelle entre partenaires est maintenant évidente. Ce travail commun permet de regrouper les moyens et les efforts pour la sauvegarde de l'anguille. Dans le but d'assurer la cohérence des actions et la diffusion des données existantes, de nombreux partenaires (bureaux d'étude, syndicats de bassins versants) sont en relation constante avec l'animatrice du Groupe technique anguille.

Le travail 2020 a permis de poursuivre les avancées sur les aménagements à la libre circulation. MIGADO a activement participé aux différents comités de pilotage des études groupées ou des études de bassin versant pour la restauration de la continuité écologique. De nombreux syndicats et techniciens de bassins versants se tournent désormais vers MIGADO pour avoir des conseils sur la mise en place des aménagements sur les ouvrages à marée. Les retours d'expérience sur les premiers effacements d'ouvrages permettent également de motiver certains syndicats. MIGADO est reconnu auprès des différents partenaires pour son expertise sur ces sujets-là. Les avancées et aménagements concrets ont peu évolué en 2020, les études étant terminées, et en attente de validation par les services de l'Etat. Les travaux mettent du temps à démarrer, des appels d'offre devant être lancés par les maitres d'ouvrages pour trouver les opérateurs adéquats et les montages financiers devant être mis en place.

La position de MIGADO est confirmée également au niveau national par le fait que le GRISAM a confié à MIGADO la co-animation du groupe anguille GRISAM, en collaboration avec la Museum National d'Histoire Naturelle. Les Journées anguilles GRISAM ont eu lieu du 26 au 29 mars 2018 à Rouen, et ont rassemblé un nombre de participants jamais égalé lors des précédentes journées. En 2019, des échanges ont eu lieu avec les partenaires techniques et scientifiques nationaux afin d'identifier les besoins ressentis pour la mise en place de deux ateliers thématiques en 2020. En 2020, un atelier Flottang prévu en novembre, a dû être annulé à cause de la crise COVID19.

Le Groupe technique anguille s'est réuni en mars 2020 afin de faire le bilan des actions 2020 et perspectives 2021.

Ce travail d'animation du groupe technique anguille permet d'avoir des synthèses à l'échelle du territoire COGEPOMI et de l'UGA de toutes les actions en cours sur les anguilles, et d'uniformiser les pratiques et méthodologies mises en place, seul moyen de pouvoir analyser les données de manière globale et avoir une vision générale de l'état de l'espèce.

## **ANNEXES**

---

**ANNEXES 1**

# "Journées Monitoring Anguilles" RENCONTRE TECHNIQUE 2020

**Lieu** : Webinaire

**Date** : mercredi 25 et jeudi 26 Novembre 2020

## **PROGRAMME**

**Mercredi 25 Novembre : Journées monitoring anguilles**

9h00-09h20 : accueil- tour de table de présentation

09h20-10h20 : Présentation des résultats de l'INTERREG SUDOANG

09h20-09h50 : Présentation du calcul d'indice anguilles jaunes utilisée pour l'appel à données WGEEL

09h50-10h35 : Présentation de la Synthèse nationale anguille

10h35-10h50 : Pause

10h50-11h15 : Présentation de l'outil de visualisation des données du WGEEL (groupe anguilles CIEM)

11h15-11h45 : Points d'actualité

11h45-12h15 : Discussions

12h15-13h30 : Repas

13h30-13h45 : Présentation des ateliers et répartition

13h45-18h00 : Ateliers de travail

**Jeudi 26 Novembre**

10h00-11h15 : Compte rendu des ateliers

11h15-12h00 : Bilan des JTMA et points sur les futurs ateliers

## Ateliers proposés

### 1. Atelier Synthèse nationale anguille

**Résumé :** Cet atelier consistera en un pré-travail pour la future synthèse nationale anguille qui fera suite à celles sur les aloses et lamproies, sur le saumon et sur la truite de mer avec un inventaire des suivis pouvant être intégrés et des discussions sur le contenu de la synthèse.

**Organisation :** Un temps d'échange individuel (une structure à la fois) de 20-25 min avec l'un des deux animateurs pour discuter des données disponibles et du transfert de données sur chacune des thématiques présentées le matin

**Participants :** Tous les producteurs de données

### 2. Atelier indice anguilles jaunes de l'appel à données WGEEL

**Résumé :** Cet atelier consistera en un travail de validation et d'amélioration de la méthode d'estimation de l'indice anguilles jaunes envoyé au WGEEL pour chaque bassin hydrographique.

**Organisation :** un temps d'échange individuel (une structure à la fois) de 20-25 min pour discuter des résultats du calcul du nouvel indice anguilles jaunes par bassin hydrographique

**Participants :** OFB-Bresle+SEINORMIGR, PNRMP, MIGADO, MIGRADOIR, Fédération de pêche 80

### 3. Atelier Valorisation

**Résumé :** Cet atelier consistera en une discussion sur certains points de la mise en place du PGA et sur les données pour la rédaction d'une valorisation sous format 6 pages pour les 10 ans du PGA.

**Organisation :** un temps d'échange individuel (une structure à la fois) de 20-25 min.

**Participants :** BGM, PNRMP, Saumon-Rhin, MIGRADOIR et du MNHN-OFB (A. Acou)

Pour vous inscrire aux différents créneaux des ateliers, voici le lien:  
<https://evento.renater.fr/survey/reservation-creneaux-atelier-jtma-ouvxbdjk>

**ANNEXES 2**



# REUNION GROUPE TECHNIQUE ANGUILE DU COGEPOMI

Visioconférence - skype  
16 septembre 2020

## RELEVÉ DE DISCUSSIONS

### Ordre du jour

- Bilan des actions anguilles 2020,
- Perspectives 2021 et plan de financement

### Participants

#### Présents :

Gilles ADAM	DREAL Nouvelle Aquitaine
François ALBERT	MIGADO / cellule Migrateurs Charente Seudre
Clarisse BOULENGER	OFB Rennes
Alice DECHRISTE	Département de la Gironde
Marc-Antoine COLLEU	EPTB Charente / Cellule Migrateurs Charente Seudre
Cécile DUVAUCHELLE	CRPMEM Nouvelle Aquitaine
Vanessa LAURONCE	MIGADO / animation GT Ang
Jean MARTIN	FDAAPPMA33
Julien NAUDEAU	FDAAPPMA17
Audrey POSTIC-PUIVIF	EPTB Charente / Cellule Migrateurs Charente Seudre
Emilie RAPET	AADPPEDG
Thomas REYNIER	EDF
Dominique TESSEYRE	AEAG
Michel VIGNAUD	OFB
Lucie VILLIGER	MIGADO

#### Excusés / absents :

Caroline ASTRE	AEAG
Antoine BALAZUC	CRPMEM NA
Matthieu CHANSEAU	OFB
Aline CHAUMEL	SMEAG / Animation groupe Migrateurs Garonne
Nicolas DOLIDON	Région Nouvelle Aquitaine – fonds FEDER
Eric LAVIE	Région Nouvelle Aquitaine
Isabelle LAROCHE	Région Nouvelle Aquitaine
François MAUREL	EDF
Cathy PRIGENT	Département de la Dordogne
Sylvie RAMBAUD	AEAG
Christian RIGAUD	INRAE
Paul TOITOT	AADPAEFG)
Pascal VERDEYROUX	EPIDOR / Animation groupe Migrateurs Dordogne

*En annexe :*                    *Présentations faites en séance*  
   *Tableaux Synthèse des actions et des plans de financement 2020 et 2021*

En préambule, Vanessa LAURONCE précise que Julien NAUDEAU de la FDAAPPMA17 a été convié à cette réunion car la FDAAPPMA17 porte les suivis de 2 passes spécifiques anguilles sur la Charente et la Seudre. Elle propose que la FDAAPPMA17 soit inclus comme membre du groupe technique anguille et invité aux réunions.

## **Présentation des actions anguilles portées par AADPPEDG et CRPMEM NA**

Emilie Rapet (AADPPEDG) et Cécile Duvauchelle (CRPMEM NA)

Pour l'UGA Adour, et UGA Garonne (secteur Gironde) – Emilie Rapet - AADPPEDG

Cf document joint avec les quantités repeuplées, les suivis mis en place en 2020 et les perspectives 2021.

Pour le secteur Charente (Cécile Duvauchelle – CRPMEM NA)

Le CRPMEM porte le programme depuis 2018 et 2019.

- 2019 / 2020 :
  - Le déversement a été réalisé sur le fleuve Charente avec le déversement de 335 kg de civelles, sur 36 sites différents de déversement.
  - Le suivi à 1 an par pêche électrique a permis de capturer 286 anguilles et sur l'échantillon prélevé 3 étaient marquées à l'alizarine.
- Prévisionnel 2020 / 2021
  - 620 kg prévu qui seront déversées dans la Charente

Audrey POSTIC-PUVIF demande s'il n'était pas prévu d'alterner les zones de repeuplement entre le marais de Brouage et la Charente certaines années.

Cécile DUVAUCHELLE précise qu'il y a déjà eu des repeuplements sur le marais de Brouage et la Boutonne, et que cette année, c'est le fleuve Charente qui a été choisi.

Gilles ADAM explique que tous ces sites sont favorables et validés pour le repeuplement, identifié par le COGEPOMI comme secteurs potentiels de repeuplement. L'alternance entre les sites dépend du porteur de projet. Le dossier a été examiné récemment et la réponse devrait arriver prochainement. Le site sélectionné pour la prochaine saison est en effet le fleuve Charente.

Alice DECHRISTE s'interroge sur la part que représente ces quantités sur le quota global.

Cécile DUVAUCHELLE explique que sur la part du quota global, 60% sont dédiées au repeuplement, dont 5 à 10% au repeuplement en local comme prévu dans le PGA. Le calcul précis n'a pas été réalisé.

Vanessa LAURONCE fait remonter une information transmise par Mme RABIC qui ne pouvait participer à cette réunion. Elle s'inquiète et souhaite faire remonter les informations comme quoi de nombreux petits silures sont capturés sur des secteurs de plus en plus aval dans l'Estuaire, donnant l'impression que l'espèce s'habitue à l'eau saumâtre. Emilie RAPET précise que pendant la période de pêche civelles, les professionnels pouvaient capturer jusqu'à 5kg de petits silures en une marée. Elle souhaiterait que ce point soit pris en compte des maintenant et que des suivis soient mis en place.

Cécile DUVAUCHELLE précise que la semaine dernière en pêche dans l'Estuaire pour une campagne IFREMER, ils ont capturé un silure (41 cm 500g) au niveau de Pauillac, avec une salinité de 9.5 mg/l et 3-4m de profondeur.

Gilles ADAM explique que la demande de Mme Rabic peut être légitime grâce à des mesures expérimentales. Différents types de suivis peuvent être mis à contribution pour ça.

- Faire appel à INRAE afin qu'ils transmettent les données silures : a priori aucun silure n'a été capturé.
- Suivi Migado sur les portes à flot : sur cette dernière année une plus grande quantité de silure a été capturée par rapport aux années précédentes.
- Les activités des pêcheurs professionnels et amateurs aux engins : besoin de déclarer systématiquement dans les carnets de pêche.

Emilie RAPET explique que ces données sont déjà inscrites dans un tableau de suivi.

Julien NAUDEAU précise qu'il a travaillé à Vitrezay et que des captures peuvent avoir lieu au carrelet. Il faudrait aussi se rapprocher des associations de pêcheurs aux carrelets.

Emilie RAPET explique que les pêcheurs ont gardé des échantillons de petits silures pour que Frédéric SANTOUL fasse des analyses.

## **Présentation des actions anguilles portées par MIGADO**

Voir présentation jointe en annexe

Vanessa LAURONCE présente les actions portées par MIGADO sur la thématique anguilles dans le cadre du PLAGEPOMI et du PGA.

Thomas REYNIER explique qu'il trouve très intéressant les actions et qu'il attend avec impatience les résultats des suivis de la passe de Mauzac (mise en place de stations de pêches électriques en amont afin de repérer l'arrivée des jeunes anguilles ayant franchi l'obstacle par la nouvelle passe de Mauzac).

Gilles ADAM propose de changer le terme « vitesse de nage » par « vitesse de migration » quand on parle de la dévalaison anguilles, car en plus de se laisser porter par le courant, les anguilles nagent (elles migrant plus vite que la vitesse du courant). Il se demande également si les résultats de cette étude de marquage acoustique et suivi dévalaison ont été couplé avec ce qui se fait par ailleurs en France.

Vanessa LAURONCE explique que lors de la mise en place du protocole des échanges ont eu lieu avec les autres partenaires travaillant sur le même type de suivis. Mais les résultats n'ont pas encore été comparés pour faute de temps.

Thomas REYNIER se pose également des questions sur les suivis réalisés grâce à la caméra sonar et les marquages acoustiques sur le Canal des Etangs et voudrait échanger avec Vanessa pour voir ce qui peut être mis en place sur Tuilières. Il se demande si des échanges ont eu lieu avec d'autres partenaires pour le dépouillement et utilisation de la caméra sonar.

Vanessa LAURONCE explique que MIGADO a réalisé l'an dernier une prestation pour EDF R&D afin de dépouiller manuellement les enregistrements de la caméra, et comparer ces données avec la sortie du logiciel de dépouillement automatique. Depuis, un groupe d'expert « caméra sonar » a été créé incluant INRAE, Univ. De Perpignan, EPTB Vilaine, EDF R&D, MIGADO, CNRS Montpellier, afin de travailler et participer à la fois sur une homogénéisation des dépouillements et le développement d'un logiciel de dépouillement automatique en alimentant l'intelligence artificielle à partir des différents suivis réalisés en France. Une personne en post-doc à l'INRAE travaille à développer ce programme. Une réunion devait avoir lieu en mars et a été reportée à cause du confinement, elle devrait avoir lieu en octobre (si les conditions sanitaires le permettent). Les avancées pour la mise en place de ce logiciel sont assez prometteuse (d épouillement multi-espèce et non spécifique anguilles).

En l'absence de représentant de la région Nouvelle Aquitaine, Dominique TESSEYRE informe que la Région travaille actuellement sur le lancement d'un appel à projets pour la restauration de la continuité écologique, en partenariat avec les deux Agences de l'eau. Il devrait permettre de financer à des taux très favorables les travaux d'équipements ou d'effacements d'ouvrages prêts en 2021. La Région communiquera sur cet appel à projets dès qu'il sera validé par ses instances.

En ce qui concerne les financements, le plan de financement des actions 2021 est présenté en annexe. Le FEDER va être sollicité, mais le changement de programme FEDER risque de retarder les financements. Nicolas DOLIDON qui travaille maintenant à la Région NA et est en charge du FEDER a envoyé un mail expliquant que le nouveau PO n'étant pas encore complètement défini, si c'est faisable, il serait peut-être plus judicieux de trouver des financements par ailleurs pour l'année 2021.

## **Présentation de l'OFB – Clarisse BOULENGER**

Clarisse BOULENGER (OFB) est chargée de mission migrateurs au sein du DCF.

Suite à une demande des financeurs, il lui a été demandé de présenter quelle utilisation est faite des données recueillies au niveau local dans le cadre du PGA national ou d'autres programmes internationaux.

Cf. présentation faite en séance

Les données Gironde sont utilisées pour estimer le recrutement global de civelles. Ces données sont stockées dans une base de données nationale. En 2019, le rapportage de ces données a permis d'évaluer la densité dans les différents bassins hydrographiques. Le modèle EDA ne tourne que lors de rapportage.

Le modèle EDA ayant plu à différents pays européens, un programme interreg Sudoang a été démarré entre la France, Espagne et Portugal afin de fournir aux gestionnaires des outils communs.

Gilles ADAM se questionne sur l'accessibilité des données traitées et extrapolées. Est-ce que ces données doivent rester dans une analyse globale à l'échelle nationale ou peuvent redescendre au niveau local pour alimenter les bilans et documents officiels.

Clarisse BOULENGER explique que cela dépend du pas de temps souhaité. Des extractions de EDA peuvent être faites par région, mais le programme ne tourne pas tous les ans. Les données sont disponibles en 2018. Il devrait y avoir un rapportage en 2021, mais des discussions sont en cours entre les Ministères pour savoir si ce rapportage est maintenu. Dans ce cas, il faudra voir si le temps permet de faire tourner le modèle EDA. Toutes les données utilisées le sont à condition d'une autorisation des porteurs de projet, même si les données sont financées principalement par des fonds publics. Les données sont également disponibles sur le site PONAPOMI <https://ponapomi.afbiodiversite.fr/donnees?f%5B0%5D=especes%3A16>

Il sera également possible pour des partenaires n'ayant pas fourni de données de récupérer les données concernant leur territoire.

Dominique TESSEYRE tient à souligner que ces travaux dépendent de financements locaux qui ne sont pas pérennes. Chaque partenaire se démène tous les ans pour trouver des financements. Il est important d'avoir un retour vers les bassins pour consolider les financements des porteurs de projets.

Clarisse BOULENGER fait souvent remonter au Ministère ces remarques que lui font tous les porteurs de projets en local, l'OFB en est conscient.

Marc-Antoine COLLEU fait remarquer que dans la présentation aucun point n'a été abordé concernant les repeuplements.

Clarisse BOULENGER explique que l'objectif n'est pas d'intégrer les repeuplements dans cette analyse. Normalement il est demandé à ce que les rivières Index ne soient pas repeuplées.

### **Présentation des actions anguilles portées par la FDAAPPMA33**

Cf présentation jointe en annexe

Les données 2020 doivent être ajustées pour extrapoler les données et évaluer les périodes où le suivi montaison n'a pas eu lieu (problème de pompe, passages par l'écluse, période COVID19).

Jean MARTIN explique que lors des pêches électriques une densité plus importante a été trouvée au pied de Pas du Bouc, et non au pied de Langouarde. Les anguilles se sont retrouvées bloquées au pied du Pas du Bouc. Ce point est à éclaircir car différent des autres années. Cela est peut être dû à une attractivité de la passe non suffisante, ou une différence de pigmentation entre le stade arrivant en aval, et celui franchissant la passe. Vanessa LAURONCE fait remarquer que cela avait été constaté sur Saujon l'an dernier (différence de stade de pigmentation entre les anguillettes franchissant Saujon et celle capturées par la pêcherie juste en aval).

Alice DECHRISTE explique que même lorsque l'écluse est baissée en période de forts débits il reste un seuil qui pourrait bloquer les anguilles en migration.

Jean MARTIN explique qu'au niveau de Langouarde la franchissabilité semble avoir été améliorée grâce à la mise en place de brande (ce qui sera fait sur le Pas du Bouc l'an prochain) et à une réhausse de la ligne d'eau amont de Langouarde.

En ce qui concerne la dévalaison, la dévalaison comme observé par MIGADO est déclenchée par la hausse du débit de la Craste de l'Eyron, la mise en charge du Lac et la gestion de l'écluse de Batejin.

Les suivis de la dévalaison ont montré la limite de l'exercice, avec une impossibilité de pêcher lors de forts débits. Les données recueillies correspondent aux données recueillies par MIGADO à la caméra (mêmes observations). En 2021, comme prévu initialement, il n'y aura plus de suivis fréquents, car cela n'apportera pas plus d'info que ce qu'on a actuellement, ou les infos recueillies par MIGADO à la caméra sonar. La FD33 ira piéger lors de fortes périodes de dévalaison pour fournir des anguilles à MIGADO pour les marquages et INRAE si besoin.

Dans le dossier FD33, il est prévu d'acheter 10 marques acoustiques (20 sur dossier MIGADO).

Alice DECHRISTE demande des informations sur la manip INRAE / Irstea. Vanessa LAURONCE explique que dans un premier temps, les travaux se sont concentrés sur la mise en place d'une technique de repérage de la marque alizarine sans sacrifice des anguilles, ce qui a l'air de donner de bons résultats sur les civelles et anguillettes recueillies. Pas de tests réalisés sur les argentées. INRAE n'étnat pas présent, nous n'avons pas d'info sur les prochaines étapes.

Il faudra travailler avec Frank Quenault pour travailler sur la gestion de l'écluse et ouvrir celle rive droite lors de forts débits pour optimiser l'efficacité de la caméra. L'ouverture de cette vanne ne devrait pas perturber le débit d'attrait de la passe de montaison, car nous ne sommes pas sur la même période.

Gilles ADAM souligne que les résultats présentés par ces suivis dévalaison (FD33 et Migado) permet d'être très optimiste sur le retour d'information sur l'efficacité des repeuplements, avec la répartition des mâles et femelles dans les individus capturés. D'ici quelques années on devrait voir la tendance s'inverser avec les civelles déversées à partir de 2011 qui deviendront des femelles argentées. Pour le moment dévalaison des mâles seulement (femelles trop jeunes). Cela va dans le sens de l'importance du maintien de cette manip.

### **Présentation des actions anguilles portées par la Cellule Migrateurs Charente Seudre**

Cf. présentation jointe en annexe

Le suivi de la passe spécifique anguille de St Savinien est porté par la FDAAPPMA17. Le suivi de la passe multi-espèce est porté par la Cellule Migrateurs Charente Seudre.

Le suivi de la passe spécifique de Saujon sur la Seudre est également porté par la FDAAPPMA17. Une réunion était prévue avec la mairie de Saujon en début d'année et a été reportée à cause de la COVID19. Une maintenance de la passe et des travaux sont nécessaires.

Audrey POSTIC-PUVIF explique que le programme 2021 est en cours de construction, les coûts ne sont donc pas encore définis. Les taux de l'AEAG ont été revus à la baisse et le taux de financement est maintenant de 50%. La Région NA et le FEDER étaient inclus dans les plans de financement 2020. Pour 2021 incertitude du FEDER.

Isabelle LAROCHE ne pouvant être présente à cette réunion a fait passer les informations suivantes concernant le financement de la Cellule Migrateurs Charente Seudre : « la Région soutient les opérations sous maîtrise d'ouvrage de la Cellule Migrateurs Charente Seudre, dans le cadre du contrat de partenariat avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Etat, l'OFB et les membres de la cellule migrateurs Charente-Seudre, validé par les élus régionaux en séance plénière du 3 juillet dernier. Le soutien de la Région intervient au travers de sa contribution statutaire annuelle à l'EPTB Charente pour les actions qu'il porte, et au travers d'une aide régionale au taux de 50% pour les actions portées par le CREEA et MIGADO. »

En ce qui concerne « l'action de « Suivi de la passe à civelles de Saujon et Saint Savinien » par la FD de pêche 17 est soutenue dans le cadre plus global de la convention de partenariat avec l'Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Nouvelle-Aquitaine, Pour Saujon c'était bien inscrit dans le programme 2020 (aide prévisionnelle de près de 6300 € sur opération estimée à 36845 €), mais j'imagine que pour St Savinien c'est en vue du programme 2021 ? »

### **Présentation des actions anguilles portées par le EPIDOR**

Pascal VERDEYROUX s'est excusé et ne pouvait pas être présent à cette réunion. Il a envoyé un mail expliquant qu'en 2020 EPIDOR a réalisé une seule action spécifique anguille et qu'elle est également prévue en 2021 : le suivi de la dévalaison de l'Anguille au niveau du Moulin de Poltrot sur la Dronne initié dans le cadre des sites index anguille. Cette opération fait actuellement l'objet d'un dossier engagé sur 2 ans (saisons 2019-2020 et 2020-2021). Le rapport de la saison 2019-2020 sera bientôt disponible.

### **Révision / Rédaction du PLAGEPOMI**

Un COGEPOMI plénier sera organisé avant la fin de l'année pour examiner les bilans PLAGEPOMI, des réunions ont été organisées pendant le confinement pour faire le bilan des indicateurs, mesures et bilan des espèces.

Le bilan financier est en cours de finalisation. Gilles ADAM précise qu'il est dans l'attente des derniers éléments de la part de Sylvie RAMBAUD pour pouvoir intégrer les données Charente.

En début d'année, la rédaction des nouvelles mesures sera réalisée et le COGEPOMI fera appel aux groupes techniques pour évaluer les propositions de mesures reçues. Un COGEPOMI aura lieu début 2021 (printemps) pour valider les mesures et la validation du COGEPOMI complet aura lieu à l'automne 2021 (il doit être validé avant début décembre 2021).

Code action PLAGEPOMI ou PGA	Bassin concerné	Actions développées en relation avec la restauration de l'anguille	sous-actions	Maître d'ouvrage	Partenaires locaux associés	Dpts concernés	Budget global de l'action	
							coût 2020	coût 2021
SB02 AC02 LC01 SB03 GH03 PGA	Gironde Garonne Dordogne	Actions pour la sauvegarde de l'anguille européenne dans le bassin Garonne Dordogne (ACTANG21)	- suivi du front de colonisation - suivi des rythmes de franchissement des anguilles au niveau de Tuilières, Golfech, Monfourat - optimisation de la gestion des ouvrages de protection à la mer - suivi du flux entrant de civelles - optimisation de la dévalaison des anguilles argentées dans les marais de l'Estuaire - évaluation de l'impact des ouvrages à la migration sur la population	MIGADO	- FDAAPPMA - Syndicats de bassin versant - INRAE - pêcheurs professionnels maritimes et fluviaux - EDF	33, 47, 24, (82, 32)	102 442 € (FG20%)	107 071€ (FG20%)
MP03	Gironde Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre	Coordination des actions et réflexion pour la sauvegarde de l'anguille s sur le territoire COGEPOMI (AANG21)	- Organisation des réunions du GT Ang COGEPOMI - Suivi de la mise en place des mesures prévues dans le cadre du PLAGEPOMI - Suivi des mesures proposées et développées dans le cadre du plan de gestion national - Assurer la cohérence des actions dans le bassin Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre, transfert de connaissances et méthodologies avec les techniciens rivières, fédérations de pêche et acteurs locaux.	MIGADO	tous les partenaires du territoire COGEPOMI	tous les départements du territoire COGPEOMI	23 918 € (FG 20%)	23 684€ (FG20%)
plan de gestion national Anguilles	Gironde Garonne Dordogne Leyre	Monitoring anguilles dans le cadre du Plan de Gestion anguille - ARANG21	- Réseau de pêches électriques de caractérisation de la population d'anguilles jaunes sur le bassin Gironde Garonne Dordogne - Réseau de pêches électriques de caractérisation de la population d'anguilles jaunes sur le bassin de la Leyre, Arcachon et Canal des Etangs - suivi de la dévalaison sur le Canal des Etangs (caméra Blueview - analyse rythmes de migration par suivi acoustique, efficacité de l'enregistrement).	MIGADO	- FDAAPPMA 33 - Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne - Syndicat et techniciens de bassin versant - OFB, INRAE, DREAL NA	Tous les départements des bassins versants concernés	87 384 € (FG 20%)	90 164 € (FG20%)
SB01	Garonne Dordogne	Suivi au niveau des passes spécifiques et stations de contrôle de Mauzac, Tuilières, Golfech, Monfourat		MIGADO	EDF	24, 82, 33	pris en compte dans le programme général Nouvelle Aquitaine et Occitanie.	pris en compte dans le programme général Nouvelle Aquitaine et Occitanie.
GH03	Arcachon	Appui technique à la gestion du Domaine de l'Escalopier		MIGADO	- PNR Landes de Gascogne, FDAAPPMA33	33	4 159 €	env. 4 000€
SB02 SH01 LC01 LC03 MP03	Charente	Actions "Anguille" du programme 2016-2020 de la Cellule Migrateurs Charente Seudre	-Suivi de l'état de colonisation et du recrutement fluvial des jeunes anguilles (inventaires 2017 : pêches électriques et piègeages) -Suivi de l'état sanitaires des anguilles capturées dans le cadre des différentes actions -Suivi des débarquements en criée des anguilles jaunes -Analyse des données de capture civelles des pêcheurs professionnels maritimes -Analyse des données de capture anguilles des pêcheurs professionnels fluviaux et des pêcheurs amateurs aux engins -Apporter une expertise, un appui technique et des conseils sur la restauration de la continuité écologique des ouvrages de la ZAP Anguille -Réaliser l'état d'avancement annuel de la restauration de la continuité écologique sur la ZAP Anguille -Transfert de connaissance et méthodologie pour optimiser le suivi et la gestion de l'anguille -Tenir à jour les indicateurs du tableau de bord Anguille Charente -Communication via différents outils (guide, lettre, exposition...) et réunions	Cellule Migrateurs Charente Seudre (EPTB Charente, MIGADO, CREEA)	- FDAAPPMA 16, 17, 79 et 86 - ADAPAEF 16 et 17 - CDPMEM 17 - OFB - Syndicats de bassin - INRAE - CD16 et 17	16, 17, 79, 86	139 150 €	?
SB02 SH01 LC01 LC03 MP03	Seudre	Actions "Anguille" du programme 2016-2020 de la Cellule Migrateurs Charente Seudre	-Suivi des limites de répartition et impact des ouvrages sur la colonisation des jeunes anguilles (inventaires 2017 : pêches électriques) -Suivi des anguilles en marais salé (Fossé à poissons) -Suivi de la colonisation des civelles en marais salé (Fossé à poissons) -Suivi des débarquements en criée des anguilles jaunes -Analyse des données de capture civelles des pêcheurs professionnels maritimes -Suivi de l'état sanitaires des anguilles capturées dans le cadre des différentes actions -Apporter une expertise, un appui technique et des conseils sur la restauration de la continuité écologique des ouvrages de la ZAP Anguille -Réaliser l'état d'avancement annuel de la restauration de la continuité écologique sur la ZAP Anguille -Transfert de connaissance et méthodologie pour optimiser le suivi et la gestion de l'anguille -Tenir à jour les indicateurs du tableau de bord Anguille Seudre -Communication via différents outils (guide, lettre, exposition...) et réunions	Cellule Migrateurs Charente Seudre (EPTB Charente, MIGADO, CREEA)	- FDAAPPMA 17 - AAPPMA Seudre-Atlantique - CDPMEM 17 - OFB - CDC Marennes - Syndicats de bassin - INRAE - CD17	17		
SB01	Charente	Suivi des migrations à la station de comptage de Crouin (Charente 16)	-Assurer le comptage des anguilles transitant par la passe -Alimenter STACOMI	Cellule Migrateurs Charente Seudre (EPTB Charente, MIGADO, CREEA)	- CD16	16	12 000 €	12 000 €
SB01	Lacs Médocains	Suivi de la passe du Pas du Bouc et de la colonisation des Lacs Médocains	- suivi du front de colonisation sur le BV des lacs Médocains -évaluation de la franchissabilité des obstacles sur le canal des étangs et possibilités d'amélioration de ces passes	FDAAPPMA 33	INRAE	33	61 717 €	60 563 €
plan de gestion national Anguilles	Lacs Médocains	Mise en place d'un protocole et test de suivi de la dévalaison des anguilles argentées au niveau de l'écluse de Batejin	Aménagement du dispositif de piégeage et stabulation des anguilles suivi des dévalaisons par capture (filets positionnés sur écluse) suivi des paramètres abiotiques /débit suivi de l'efficacité du dispositif de piégeage par CMR	FDAAPPMA 33	INRAE, Migado, SIAEBVELG	33	148 184 €	50 487 €
?	Arés	Suivi Anguille Réserve Arés		FDAAPPMA 33	OFB, RNN Arés	33	10 547 €	?
LC05	Dep gironde	Mission animation continuité écologique (MACE)	Animation de l'étude groupée Gironde dans le cadre des obligations réglementaires pour le classement en list 2.	FDAAPPMA 33	DDTM33, Dreal NA, OFB, Migado, INRAE	33	70 733 €	70 942 €
GH03	Arcachon	Appui technique à la gestion du Domaine de l'Escalopier		FDAAPPMA 33	- PNR Landes de Gascogne, MIGADO	33	2 176 €	2323

Code action PLAGEPOMI ou PGA	Bassin concerné	Actions développées en relation avec la restauration de l'anguille	sous-actions	Maître d'ouvrage	Partenaires locaux associés	Dpts concernés	Budget global de l'action	
							coût 2020	coût 2021
SB01	Seudre	Suivi de la station de Saujon (spécifique anguilles)	suiv de la passe piège spécifique anguilles à Saujon sur la Seudre	FDAAPPMA 17	-Cellule Migrateurs Charente Seudre (EPTB Charente, MIGADO, CREAA) - AAPPMA Seudre Atlantique -Ville de Saujon	17	36 845 €	36 845 €
SB01	Charente	Suivi de la passe de Saint Savinien (passe spécifique anguilles)	Suivi de la passe piège spécifique anguilles à St Savinien sur la Charente	FDAAPPMA 17	- Dep 17	17	43 925 €	43 925 €
SH01	Garonne Dordogne	Suivi des captures de la pêche professionnelle	- carnet spécifique civelles - suivi captures anguilles jaunes	AADPPEDG		33	10 204 €	10 204 €
plan de gestion national Anguilles	Gironde	Repeuplement	Transfert de civelles sur les lacs médocains (2018), Cazaux-Sanguinet (2019)	CRPMEM Nouvelle- Aquitaine	AAPPED33/IMA/DREAL/MI GADO/FDAAPPMA33/OFB	33	194 258 €	206 468 €
plan de gestion national Anguilles	Charente	Repeuplement	Transfert sur le bassin Charente	CDPMEM Charente- Maritime, CRPMEM NA	CREAA/OFB/GDSAA	17	184 073 €	294 071 €
plan de gestion national Anguilles	Dordogne	Ouvrages de la zone d'actions prioritaires	dévalaison Tuilières : suivi de la dévalaison (camera sonar)	EDF	MIGADO	24	?	
plan de gestion national Anguilles	Garonne	Ouvrages de la zone d'actions prioritaires	dévalaison golfech : suivi de la dévalaison (hydrophones)	EDF	MIGADO	82	?	
PGA	Dordogne	Dévalaison	Suivi dévalaison sur la Dronne à Poltrot	EPIDOR	Syndicat, communauté des communes, INRAE, OFB	16	10 000 €	10 000 €
Etude nationale/locale	GGD et Charente- Seudre	Colonisation	<b>2018 : Conception d'indices de colonisation des axes fluviaux</b> basés sur les petits individus (< 15 cm). Calage des indices collectés soit par pêche électrique soit par pièges passifs flottants. Intégration des observations sur les ouvrages de franchissement présents sur les BV concernés. <b>2019 et 2020 :</b> Application des indices lors de tests d'aménagement-gestion pour améliorer le franchissement d'ouvrages d'étagement en marais littoral (Canal de Charrais, canal du Porge). Publication des travaux sur ouvrages à marée, ouvrages d'étagement et indices pieds d'ouvrage. Transfert vers acteurs opérationnels <b>2021</b> Poursuite et finalisation des actions dans le cadre de la convention OFB-INRAE Réfèrent INRAE : C. Rigaud	INRAE	MIGADO, Cellule migrateurs Charente- Seudre, FD 33, CG 17, UNIMA, Pôle Ecohydraulique			
Etude nationale/ locale	BV Médoc	Transfert	<b>2019 et 2020 : Retombées qualitatives du transfert de civelles dans les lacs médocains.</b> Valorisation des résultats sur la détection non létale de la marque fluo et analyse des otolithes des recrues. Réalisation des analyses génétiques au Québec. <b>2021</b> Recherche de complément financier pour analyse des 200,000 séquences individuelles obtenues et croisement avec les parcours observés. Réfèrent INRAE : C. Rigaud	INRAE	MIGADO, FDAAPPMA33 ,syndicat hydraulique,FishPass,ppP êcheurs pros			
Etude locale	GGD	Tous stades en estuaire	Suivis biologiques réguliers ( <i>campagnes EDF, campagnes sturio, campagnes DCE</i> ) dans l'estuaire Gironde. Collecte et archivage des données Anguille	INRAE	Ifremer, Univ. Bordeaux,			
Etude nationale / locale	GGD	Stock en place-Dévalaison	<b>2018 :</b> Mise au point et premiers tests de grandes antennes de détection RFID placées en fond de rivière en simultané sur 2 sites de la Dronne <b>2019 :</b> Poursuite du suivi des deux couples de grandes antennes de détection RFID placées en fond de rivière en simultané sur 2 sites de la Dronne et valorisation des données <b>2020</b> Poursuite des enregistrements et analyse des données. Arrêt très probable en automne 2020 Réfèrent INRAE : F. BAU	INRAE	IUT Bordeaux, IMS, Pôle Ecohydraulique, Migado			
	GGD	Montaison toutes espèces	<b>2019-2020</b> Migrations de montaison et évolution des contextes débit-température sur la Garonne et la Dordogne ( <i>travail post-doc</i> ). Analyse effectuée avec une publication associée. Arrêt du post-doc au 1er octobre 2020 Réfèrent INRAE : H. Drouineau	INRAE	Partenariat avec MIGADO et ECOLAB Toulouse			
Etude nationale		Colonisation	<b>2019-2020 :</b> Modèle GEREM. Indices de recrutement par grandes façades maritimes. Appuis sur déclarations de captures et autres (passes-piègesnotamment). Lien avec le programme SUDOANG	INRAE	AFB, IAV, Working group on Eel			
Etude internationale (France, Portugal, Espagne)		Gestion et évaluation de l'anguille. Harmonisation des procédures d'évaluation, plate-forme de concertation, réseau de BV atelier (Nivelle et lagune de Bages-Sigean pour les partenaires français).	Projet SUDOANG Clôture à la mi-2021. Réfèrent INRAE (H. Drouineau)	INRAE	AZTI (Pays basque espagnol en chef de file) Partenaires français (IRSTEA, INRA Nouvelle Aquitaine, Univ. Perpignan, AFB).			
Etude internationale (France, Portugal, Espagne)		Services écosystémiques et Poissons migrateurs amphihalins face au changement climatique	Projet DIADES Clôture en fin 2021-début 2022 (réfèrent INRAE: P. Lambert)	INRAE	30 partenaires dans 5 pays (IRL, GB, FR, ESP, POR)			

## FINANCEMENT PREVISIONNEL DES ACTIONS ANGUILES 2020

	montant total	Etat (DPMA)		AEAG		OFB		Europe		Dep 33		Dep 47		Dep 24		CR Nouvelle Aquitaine		Dep 17		FNPF		Autres		Autofinancement				
		%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant			
<b>MIGADO</b>																												
Actions pour la restauration de l'anguille GGD (ACTANG20)	122 440			50,00%	61 221			41%	40 960,2 €	7%	6 500,0 €			2%	2 000,0 €													
Animation Anguilles (AANG20)	23 918			50,00%	11 959			50%	11 513,6 €																			
Réseau anguilles PGA et PLAGEPOMI (ARANG20)	87 384			50,00%	43 692			38%	32 381,1 €	6%	5 000,0 €																	
Aide à la gestion du domaine de l'Escalopier	4 159																						100%	4 159€ (PNR)				
<b>Total actions anguilles MIGADO</b>	<b>237 901 €</b>			<b>50%</b>	<b>116 872 (FI 20%)</b>			<b>41%</b>	<b>84 854 (FI 15%)</b>	<b>6%</b>	<b>11 500 (FI 15%)</b>			<b>1%</b>	<b>2 000€ (FI 15%)</b>			<b>2%</b>	<b>5 200€ (FI 15%)</b>				<b>2%</b>	<b>4 159,0 €</b>				
<b>Cellule Migrateurs (EPTB Charente, MIGADO, CREA)</b>																												
Actions anguilles sur Charente et Seudre	139 150 €			50%	69 575,0 €			20%	27 830,0 €																1%	1 391,5 €		
Suivi de la station de Croûin	12 000 €			50%	6 000,0 €																							
<b>Total actions anguilles Cellule migrateurs CS</b>	<b>151 150 €</b>			<b>32%</b>	<b>75 575 €</b>			<b>20%</b>	<b>27 830 €</b>																<b>1%</b>	<b>1 392 €</b>		
<b>FDAAPMA33</b>																												
Suivi de la passe du Pas du Bouc et de la colonisation des Lacs Médocains	61 717 €			46%	28 354,7 €					18%	11 341,9 €														5%	2 845,0 €		
Suivi de la dévalaison des anguilles argentées au niveau de l'écluse de Batejin	148 184 €			45%	66 577,3 €					18%	26 630,9 €														6%	9 297,0 €		
Suivi Réserve d'Arés																										0,0 €		
Mission animation Continuité écologique (MACE)	70 733 €			46%	32 337,3 €																					0,0 €		
Aide à la gestion du domaine de l'Escalopier	2 176 €																							100%	2 176€ (PNR)			
<b>Total actions anguilles FDAAPMA33</b>	<b>282 810 €</b>			<b>45%</b>	<b>127 269 €</b>					<b>13%</b>	<b>37 973 €</b>									<b>4%</b>	<b>10 000 €</b>		<b>1%</b>	<b>2 176 €</b>	<b>4%</b>	<b>12 142 €</b>		
<b>FDAAPMA17</b>																												
Suivi de la station de Saujon (spécifique anguilles)	36 845 €			50%	18 422,5 €																					14%	5 262,5 €	
Suivi de la passe de Saint Savinien (passe spécifique anguilles)	43 925 €																									100%	43 925,0 €	
<b>Total actions anguilles FDAAPMA17</b>	<b>80 770 €</b>			<b>23%</b>	<b>18 423 €</b>															<b>8%</b>	<b>6 302 €</b>		<b>54%</b>	<b>43 925 €</b>	<b>8%</b>	<b>6 858 €</b>	<b>7%</b>	<b>5 263 €</b>
<b>AADPPEDG</b>																												
Enquêteur halieutique	10 204 €			38%	3 855,1 €																					21%	2 142,8 €	
<b>Total actions anguilles AADPPEDG</b>	<b>10 204 €</b>			<b>38%</b>	<b>3 855 €</b>																					<b>21%</b>	<b>2 143 €</b>	
<b>CRPMEM Nouvelle-Aquitaine</b>																												
Transfert civelles Gironde	194 258 €	80%	154 784,4 €			16%	31 702,8 €																	2%	3 885,2 €			
Transfert civelles Charente-Maritime	183 073 €	80%	146 458,4 €			16%	29 291,7 €																	2%	3 661,5 €			
<b>Total actions anguilles CRPMEM NA</b>	<b>377 331 €</b>	<b>80%</b>	<b>301 243 €</b>			<b>16%</b>	<b>60 995 €</b>																	<b>2%</b>	<b>7 547 €</b>			
<b>EPIDOR</b>																												
Suivi dévalaison sur la Dronne - Rivière index PGA	10 000 €			50%	5 000,0 €																					30%	3 000,0 €	
<b>Total actions anguilles EPIDOR</b>	<b>10 000 €</b>			<b>50%</b>	<b>5 000 €</b>																					<b>30%</b>	<b>3 000 €</b>	
<b>INRAE</b>																												
Tests aménagement-gestion pour améliorer le franchissement (ouvrages à marée, ouvrage d'étagement, indice pieds d'ouvrage)	?					X																				X		
Retombées qualitatives du transfert de civelles dans les Lacs Médocains	197 300 €	25%	48 600,0 €					51%	100 400,0 €																	24%	48 300,0 €	
Suivis biologiques réguliers dans l'Estuaire de la Gironde	?																										X	
Migrations de montaison et évolution des contextes débit-température sur la Garonne et la Dordogne	?																										X	
Projet SUDOANG	?							75%	Interreg																	X		
Projet DIADES	?							75%	Interreg																	X		
<b>Total actions anguilles Irstea</b>	<b>?</b>		<b>48 600,0 €</b>						<b>100 400 €</b>																	<b>48 300 €</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>1 150 165,6 €</b>	<b>30,4%</b>	<b>349 842,8 €</b>	<b>30,2%</b>	<b>346 993,9 €</b>	<b>5,3%</b>	<b>60 994,5 €</b>	<b>18,5%</b>	<b>213 084,0 €</b>	<b>4,3%</b>	<b>49 472,8 €</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0 €</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0 €</b>	<b>13,7%</b>	<b>157 298,2 €</b>	<b>3,8%</b>	<b>43 925,0 €</b>	<b>1,5%</b>	<b>16 858,0 €</b>	<b>1,2%</b>	<b>13 980,4 €</b>	<b>6,9%</b>	<b>79 785,5 €</b>			

## FINANCEMENT PREVISIONNEL DES ACTIONS ANGUILES 2021

	montant total	Etat (DPMA)		AEAG		OFB		Europe		Dep 33		Dep 47		Dep 24		CR Nouvelle Aquitaine		Dep 17		FNPF		Autres		Autofinancement		
		%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	
<b>MIGADO</b>																										
Actions pour la restauration de l'anguille GGD (ACTANG20)	107 000			50%	53 500,0 €			42%	45 000,0 €	6%	6 500,0 €			2%	2 000,0 €											
Animation Anguilles (AANG20)	24 000			50%	12 000,0 €			50%	12 000,0 €																	
Réseau anguilles PGA et PLAGEPOMI (ARANG20)	90 000			50%	45 000,0 €			39%	34 800,0 €	6%	5 000,0 €					6%	5 200,0 €									
Aide à la gestion du Domaine de l'Escalopier	4 100																					100%	4 100€ (PNR)			
<b>Total actions anguilles MIGADO</b>	<b>225 100 €</b>			<b>49%</b>	<b>110 500 €</b>			<b>41%</b>	<b>91 800 €</b>	<b>5%</b>	<b>11 500 €</b>	<b>0%</b>	<b>0 €</b>	<b>1%</b>	<b>2 000 €</b>	<b>2%</b>	<b>5 200 €</b>									
<b>Cellule Migrateurs (EPTB Charente, MIGADO, CREA)</b>																										
Actions anguilles sur Charente et Seudre					0,0 €												0,0 €							10%	0,0 €	
Suivi de la station de Crouin					0,0 €												0,0 €									
<b>Total actions anguilles Cellule migrateurs CS</b>	<b>0 €</b>			<b>0%</b>	<b>0 €</b>											<b>0%</b>	<b>0 €</b>							<b>0%</b>	<b>0 €</b>	
<b>FDAAPPMA33</b>																										
Suivi de la passe du Pas du Bouc et de la colonisation des Lacs Médocains	60 563 €			46%	27 688,3 €			18%	10 664,6 €	27%	16 613,0 €										4%	2 684,0 €		5%	2 912,8 €	
Suivi de la dévalaison des anguilles argentées au niveau de l'écluse de Batejin	50 487 €			47%	23 865,3 €					28%	14 319,2 €										12%	6 158,0 €		12%	6 144,8 €	
Suivi Réserve d'Arès																										
Mission animation Continuité écologique (MACE)	70 942 €			46%	32 626,0 €			40%	28 265,4 €	14%	9 787,8 €													0,4%	262,5 €	
Aide à la gestion du Domaine de l'Escalopier	2 323 €																						100%	2 323€ (PNR)		
<b>Total actions anguilles FDAAPPMA33</b>	<b>184 315 €</b>			<b>46%</b>	<b>84 180 €</b>			<b>21%</b>	<b>38 930 €</b>	<b>22%</b>	<b>40 720 €</b>										<b>5%</b>	<b>8 842,0 €</b>	<b>1%</b>	<b>2 323 €</b>	<b>5%</b>	<b>9 320 €</b>
<b>FDAAPPMA17</b>																										
Suivi de la station de Saujon (spécifique anguilles)	36 845 €			50%	18 422,5 €											17%	6 302,0 €				19%	6 858,0 €		14%	5 262,5 €	
Suivi de la passe de Saint Savinien (passe spécifique anguilles)	43 925 €																		100%	43 925,0 €						
<b>Total actions anguilles FDAAPPMA17</b>	<b>36 845 €</b>			<b>50%</b>	<b>18 423 €</b>											<b>30%</b>	<b>6 302 €</b>							<b>14%</b>	<b>5 263 €</b>	
<b>AADPPEDG</b>																										
Enquêteur halieutique	10 204 €			38%	3 855,1 €											41%	4 192,8 €							21%	2 142,8 €	
<b>Total actions anguilles AADPPEDG</b>	<b>10 204 €</b>			<b>38%</b>	<b>3 855 €</b>											<b>41%</b>	<b>4 193 €</b>							<b>21%</b>	<b>2 143 €</b>	
<b>CRPMEM Nouvelle-Aquitaine</b>																										
Transfert civelles Gironde	206 468 €	80%	164 513,3 €			16%	33 695,5 €																2%	4129,35 (ARA France)	2%	4 129,4 €
Transfert civelles Charente-Maritime	294 071 €	80%	235 256,8 €			16%	47 051,4 €																2%	5881,4 (ARA France)	2%	5 881,4 €
<b>Total actions anguilles CRPMEM NA</b>	<b>500 539 €</b>	<b>80%</b>	<b>399 770 €</b>			<b>16%</b>	<b>80 747 €</b>																<b>2%</b>	<b>10 011 €</b>	<b>2%</b>	<b>10 011 €</b>
<b>EPIDOR</b>																										
Suivi dévalaison sur la Dronne - Rivière index PGA	0 €			50%	5 000,0 €											20%	2 000,0 €							30%	3 000,0 €	
<b>Total actions anguilles EPIDOR</b>	<b>0 €</b>			<b>50%</b>	<b>5 000 €</b>											<b>20%</b>	<b>2 000 €</b>							<b>30%</b>	<b>3 000 €</b>	
<b>INRAE</b>																										
Tests aménagement-gestion pour améliorer le franchissement (ouvrages à marée, ouvrage d'étagement, indice pieds d'ouvrage)	?						X																		X	
Retombées qualitatives du transfert de civelles dans les Lacs Médocains	197 300 €	25%	48 600,0 €			51%	100 400,0 €																	24%	48 300,0 €	
Suivis biologiques réguliers dans l'Estuaire de la Gironde	?															X								X	(EDF)	
Migrations de montaison et évolution des contextes débit-température sur la Garonne et la Dordogne	?																							X	(EDF Hynes 1)	
Projet SUDOANG	?					75%	Interreg																		X	
Projet DIADES	?					75%	Interreg																		X	
<b>Total actions anguilles Irstea</b>	<b>?</b>																									
<b>TOTAL</b>	<b>957 002,5 €</b>	<b>41,8%</b>	<b>399 770,1 €</b>	<b>23,2%</b>	<b>221 957,1 €</b>	<b>8,4%</b>	<b>80 746,9 €</b>	<b>13,7%</b>	<b>130 730,0 €</b>	<b>5,5%</b>	<b>52 219,9 €</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0 €</b>	<b>0,2%</b>	<b>2 000,0 €</b>	<b>1,8%</b>	<b>17 694,8 €</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0 €</b>	<b>0,9%</b>	<b>8 842,0 €</b>	<b>1,3%</b>	<b>12 333,8 €</b>	<b>3,1%</b>	<b>29 736,3 €</b>	

\* Europe FEDER Aquitaine en rouge : à confirmer  
 \*\* Europe FEDER Poitou-Charente

Autres = ARA France et GPMB

## L'anguille européenne Groupe Technique anguille Sept 2020 Groupe financeurs




## L'anguille européenne

### Les actions de suivi d'état de la population

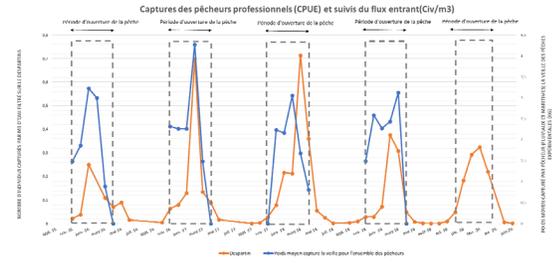


### Le suivi d'état de la population Stade civelles

#### Le suivi du flux entrant de civelles

—Objectif : suivre l'évolution du flux entrant de civelles tout au long de l'année

Captures des pêcheurs professionnels (CRUE) et suivis du flux entrant (Civ/m<sup>3</sup>)



Augmentation du recrutement estuarien en 2017 et 2018  
Diminution des pics en 2019 et 2020.  
Cohérence avec les captures des pêcheurs professionnels maritimes

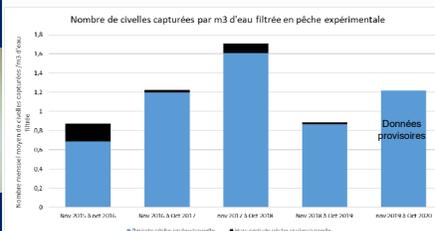


### Le suivi d'état de la population Stade civelles

#### Le suivi du flux entrant de civelles

—Objectif : suivre l'évolution du flux entrant de civelles tout au long de l'année

Nombre de civelles capturées par m<sup>3</sup> d'eau filtrée en pêche expérimentale



Poursuite des suivis en 2021

Les arrivées de civelles hors période de pêche correspondent à 2,5 à 20% des arrivées annuelles de civelles, selon les années.

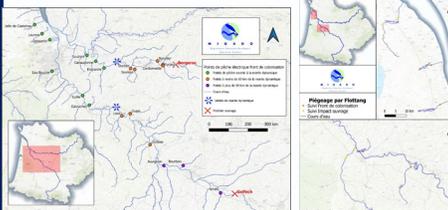


### Les actions de suivi d'état de la population Stade anguilles jaunes

#### Le suivi du front de répartition des moins de 10 et 15 cm

Objectifs :

- Caractériser et suivre le front de répartition des anguilles de moins de 10 et 15 cm
- Axe Garonne : axe libre non entravé d'obstacles à la migration des moins de 10 et 15cm.



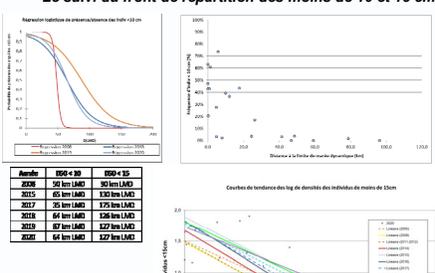
97 % des individus capturés mesurent moins de 30 cm, avec une forte prédominance des moins de 15 cm après 2014.

Plusieurs stations de pêche couplées avec des suivis Flottang (suivis front de répartition anguille et impact ouvrage) => données non traitées. **Atelier GRISAM en octobre.**



### Les actions de suivi d'état de la population Stade anguilles jaunes

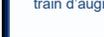
#### Le suivi du front de répartition des moins de 10 et 15 cm



Année	ESD < 10	ESD < 15
2016	20 km LAM2	85 km LAM2
2017	25 km LAM2	175 km LAM2
2018	44 km LAM2	126 km LAM2
2019	87 km LAM2	127 km LAM2
2021	64 km LAM2	127 km LAM2

L'évolution du déplacement des civelles doit se regarder sur du long terme.

La population des moins de 15cm est en train d'augmenter dans les secteurs amont.



**Les actions de suivi d'état de la population**

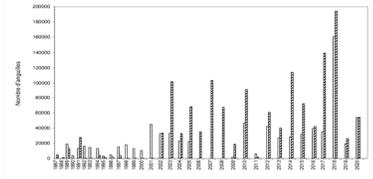
**Stade anguilles jaunes en migration**



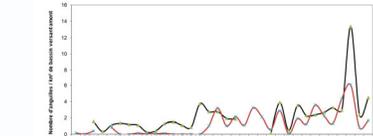
**Suivis passes à anguilles depuis 1999 sur Tuilières, 2002 sur Goffech, 2006 sur Mauzac, 2015 sur Monfourat**

**ACTANG**

**Les suivis aux stations de contrôle**



Même évolution des migrations sur l'axe Garonne et Dordogne au cours du temps  
Les migrations dépendent des conditions environnementales, efficacité des passes et attractivité



**Les actions de suivi d'état de la population**

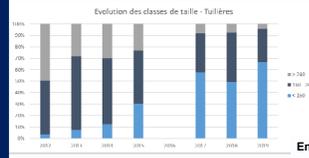
**Stade anguilles jaunes en migration**



**ACTANG**

**Les suivis aux stations de contrôle**

**Evolution des classes de taille - Tuilières**



**En 2012 : 3,5% d'anguilles de moins de 160mm**

**Evolution des classes de taille - Goffech**



**En 2019 : 67% à Tuilières et 17% à Goffech**

Diminution des classes de taille = Reflet de l'augmentation du recrutement fluvial  
Nécessité d'optimiser les compteurs à résistivité

**Les actions de suivi d'état de la population**

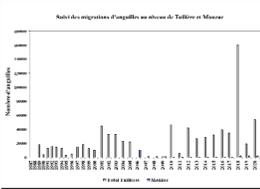
**Stade anguilles jaunes en migration**



**ACTANG**

**Les suivis aux stations de contrôle**

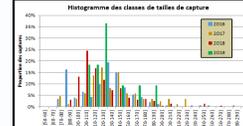
**Franchissabilité de Mauzac => importance d'optimiser le franchissement de Mauzac aux anguilles (pêches électrique en amont de Mauzac ne démontrent que quelques anguilles de grandes tailles)**



Année de migration	Part de passage à Mauzac par rapport à Tuilières
2010	0,48%
2011	1,45%
2012	0,52%
2013	0,17%
2014	1,83%
2015	1,51%
2016	0,91%
2017	1,88%
2018	1,82%
2019	8,43%
2020	4,11%

Cours d'eau	Taille	Prods
La Mauzac	245	174,3
La Tuilières	387	66
La Goffech	475	172
La Pradolède	622	223
La Réau	pas d'anguilles	
La Marcière	pas d'anguilles	

**Monfourat => échantillonnages ponctuels. Tests d'optimisation de comptage automatique sur individus plus petits que Goffech (prévu en 2020, reporté en 2021 - COVID19)**



**Les actions de suivi d'état de la population**

**Stade anguilles jaunes en migration**



**ACTANG**

**Les suivis aux stations de contrôle**

**Les marquages-recaptures d'anguilles**

=> Pas de marquage en 2020, pas de recaptures d'anguilles marquées

=> Analyse globale des données en cours pour définir nécessité de poursuivre les marquages

Tuilières				Goffech			
Année Lacteur	Total recaptures	Total marquées	% recapture	Année Lacteur	Total recaptures	Total marquées	% recapture
2009	75	416	18%	2009	120	362	33%
2000	275	1403	23%	2006	222	1546	14%
2001	0	1	0%	2008	155	763	20%
2004	23	885	3%	2007	103	307	34%
2005	46	1145	4%	2008	217	333	30%
2009	117	471	25%	2009	60	425	14%
2010	175	330	53%	2010	74	342	22%
2011	210	700	30%	2011	73	320	23%
2012	186	421	44%	2012	154	382	40%
2013	225	454	50%	2013	154	382	40%
2014-2019	112	200	56%	2014	66	219	30%
2016	132	400	33%	2016	97	260	37%
2017	200	480	42%	2016	216	536	40%
2018	148	417	35%	2017	180	526	34%
?	?	?	?				
Total	2058	7701	27%	Total	1689	5401	31%

Amélioration des taux de recapture à Tuilières depuis la nouvelle passe. Bons taux à Goffech => Analyses en cours pour évaluer l'efficacité des passes et les comportements migratoires.

**L'anguille européenne**

**Des actions de gestion et évaluation des mesures de gestions locales**



**ACTANG**

**La gestion des ouvrages à marée**

**Stade civiles**

**Optimisation de la gestion des ouvrages à marée**

- Test de gestion sur Beycheville (J. du sud / La Berle) ; 2 suivis réalisés en 2020



Transfert de l'expérience sur l'efficacité des systèmes de gestion des ouvrages à marée aux TR ; appui technique à la gestion des ouvrages à marée (en lien avec DDTM) ; derniers ouvrages en cours d'aménagement





**Chassillac, Ferrat (17), canal de Bordes Saucats (33)**

Discussion avancée, en cours



**J. de Cartillon**  
Calcul de la force du ressort, dimensionnement du raidisseur, installation en nov. 2019, mise en service en janvier 2020.  
=> Fonctionnement parfait

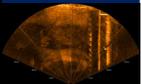
**J. Du Nord (L'Horte)**  
Calcul de la force du ressort, dimensionnement du raidisseur, installation prévue prochainement

**Logit de Ramebaud, Neyran, Richard, Talais, Ey, Despartin**  
Arrêtés en cours d'élaboration (projets validés ou en cours d'examen)

**ACTANG**



**Monitoring PGA et PLAGEPOMI**  
Stade anguilles argentées



saison 2018 : Démarrage du suivi dévalaison au niveau de Batejin - Canal des Etangs  
 saison 2019 et 2020 : Poursuite du suivi et amélioration de l'efficacité de l'enregistrement sonar  
 2020 : Début de suivi de la dévalaison en acoustique

**Suivi de la dévalaison à Batejin – Canal des Etangs**



Bassin versant des Lacs Médocains  
 ● Etudes  
 ■ Lacs  
 — Canal des étangs  
 — Principaux affluents

ARANG

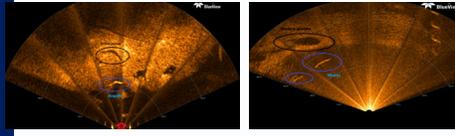
**Monitoring PGA et PLAGEPOMI**  
Stade anguilles argentées

**Suivi de la dévalaison à Batejin – Canal des Etangs**

Caméra Blueview installée en février 2018 (2 têtes d'enregistrement)



Reconnaissance d'espèce

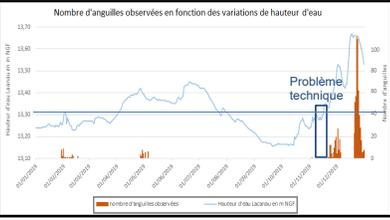


ARANG

**Monitoring PGA et PLAGEPOMI**  
Stade anguilles argentées



Nombre d'anguilles observées en fonction des variations de hauteur d'eau



Hauteur d'eau sup à 13,30m déclenche la migration de dévalaison  
 En 2019, 771 anguilles observées, 735 étaient des anguilles dévalantes  
 Nécessité d'affiner le travail sur l'efficacité de la caméra (tête basse fréquence peu efficace sur les jeunes anguilles), Tête haute fréquence seulement la moitié du canal : échappement en rive gauche ?  
 Vitesse de nage estimée de 0,4 m/s à 1,3m/s  
 Environ max 120 individus par nuit quand fortes dévalaisons  
 Extrapolation des données (à partir des captures et des données FD33 – adapter avec l'efficacité de la caméra) :  
**Estimation basse de 1 035 anguilles dévalantes sur une année**

ARANG

**Monitoring PGA et PLAGEPOMI**  
Stade anguilles argentées



**Suivi de la dévalaison sur le Canal des Etangs**

Caractérisation des anguilles en dévalaison



Environ 52% de femelles  
 48% de mâles

Dévalaison exclusivement de nuit



Passage de nuit principalement entre 20h et 5h

ARANG

**Monitoring PGA et PLAGEPOMI**  
Stade anguilles argentées



**Suivi de la dévalaison sur le Canal des Etangs**

Comparaison entre les anguilles détectées à la caméra sonar et capturées par la FDAAPPMA33



Relation difficile à faire entre les anguilles lâchées et visualisées à la caméra : anguilles jaunes, arrêt de la migration ?

Marquage et suivi des anguilles en acoustique en 2019-2020 pour optimiser les informations sur l'efficacité de la caméra sonar et pour comprendre les rythmes de migration

ARANG

**Monitoring PGA et PLAGEPOMI**  
Stade anguilles argentées



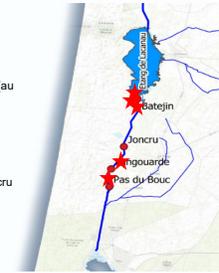
**Suivi de la dévalaison sur le Canal des Etangs**

Marquages acoustiques des anguilles sur le canal des Etangs

Marquage de 10 anguilles :

- 5 marques V5 (VEMCO) pour les mâles
- 5 marques V9 (VEMCO) pour les femelles

Marquage le 23 janvier, 13 et 14 février



Hydrophone 1 : sortie du Lac  
 ↓ 400 m  
 Hydrophone 2 : amont écluse de Batejin (au niveau du ponton de pêche de la FD33)  
 ↓ 200 m  
 Hydrophone 3 : aval écluse de Batejin  
 ↓ 6,5 km  
 Hydrophone 4 : entre Langouard et Joncru  
 ↓ 4,2 km  
 Hydrophone 5 : amont Pas du Bouc

ARANG

**Diapositive 21**

---

**VL [2]1** Vanessa Lauronce; 14/09/2020

Monitoring PGA et PLAGEPOMI		Suivi de la dévalaison sur le Canal des Etangs									
Stade anguilles		Marquages acoustiques des anguilles sur le canal des Etangs									
	Mâle 356mm	Mâle 355mm	Fem 589mm	Mâle 425mm	Mâle 390mm	Fem 716mm	Fem 556mm	Mâle 395mm	Fem 560mm	Fem 673mm	
Date de marquage	V5 (51299)	V5 (51302)	V9 (51378)	V5 (51283)	V5 (51251)	V9 (51360)	V9 (51355)	V5 (51300)	V9 (51342)	V9 (51306)	
Date de marquage	23 janv 13:25	23 janv 13:01	23 janv 13:01	23 janv 13:01	23 janv 13:25	13 fév 13:23	13 fév 13:25	13 fév 13:50	14 fév 10h40	14 fév 10h40	
État					26 janv 18:43	13 fév 20:17 17 mars 00:07					
Écluse	23 janv 12:53	24 janv 23:35	31 janv 22:24	24 janv 17:49	26 janv 18:33	17 mars 00:11	20 fév 12:37	13 fév 19:43	02 mars 18h23	15 fév 05:41	
Éval Batejin	24 janv. 01:04	25 janv. 00:51	31 janv. 22:31	27 janv. 18:22	26 janv 18:43	17 mars 00:25	21 fév 01:58	13 fév 19:49	02 mars 18h26	17 fév 19:30	
Langouard / Joncru	30 janv 19:09	25 janv. 03:54	01 fév 00:46	27 janv 21:21	26 janv 21:38	17 mars 02:27	21 fév 04:57	13 fév 20:01	02 mars 20:52	17 fév 22:14	
Pas du Bouc	30 janv 20:19	25 janv 05:38	01 fév. 01:59	16 fév. 02:14	27 janv 23:54		21 fév 21:48		02 mars 22:13	22 fév 20:47	

Entre janvier et février 2020 : 10 anguilles argentées marquées (5 mâles et 5 femelles)  
 10 marquages supplémentaires prévus en nov. ou déc. 2020  
 30 marquages prévus en 2021 avec une augmentation du nombre d'hydrophones.

Monitoring PGA et PLAGEPOMI		Suivi de la dévalaison sur le Canal des Etangs									
Stade anguilles		Marquages acoustiques des anguilles sur le canal des Etangs									
	Mâle 356mm	Mâle 355mm	Fem 589mm	Mâle 425mm	Mâle 390mm	Fem 716mm	Fem 556mm	Mâle 395mm	Fem 560mm	Fem 673mm	
Date de marquage	V5 (51299)	V5 (51302)	V9 (51378)	V5 (51283)	V5 (51251)	V9 (51360)	V9 (51355)	V5 (51300)	V9 (51342)	V9 (51306)	
Date de marquage	23 janv 13:25	23 janv 13:01	23 janv 13:01	23 janv 13:01	23 janv 13:25	13 fév 13:23	13 fév 13:25	13 fév 13:50	14 fév 10h40	14 fév 10h40	
État					26 janv 18:43	13 fév 20:17 17 mars 00:07					
Écluse	23 janv 12:53	24 janv 23:35	31 janv 22:24	24 janv 17:49	26 janv 18:33	17 mars 00:11	20 fév 12:37	13 fév 19:43	02 mars 18h23	15 fév 05:41	
Éval Batejin	24 janv. 01:04	25 janv. 00:51	31 janv. 22:31	27 janv. 18:22	26 janv 18:43	17 mars 00:25	21 fév 01:58	13 fév 19:49	02 mars 18h26	17 fév 19:30	
Langouard / Joncru	30 janv 19:09	25 janv. 03:54	01 fév 00:46	27 janv 21:21	26 janv 21:38	17 mars 02:27	21 fév 04:57	13 fév 20:01	02 mars 20:52	17 fév 22:14	
Pas du Bouc	30 janv 20:19	25 janv 05:38	01 fév. 01:59	16 fév. 02:14	27 janv 23:54		21 fév 21:48		02 mars 22:13	22 fév 20:47	

Entre janvier et février 2020 : 10 anguilles argentées marquées (5 mâles et 5 femelles)  
 10 marquages supplémentaires prévus en nov. ou déc. 2020  
 30 marquages prévus en 2021 avec une augmentation du nombre d'hydrophones.

Monitoring PGA et PLAGEPOMI		Suivi de la dévalaison sur le Canal des Etangs									
Stade anguilles		Marquages acoustiques des anguilles sur le canal des Etangs									
départ	Mâle 356mm	Mâle 355mm	Fem 589mm	Mâle 425mm	Mâle 390mm	Fem 716mm	Fem 556mm	Mâle 395mm	Fem 560mm	Fem 673mm	
	V5 (51299)	V5 (51302)	V9 (51378)	V5 (51283)	V5 (51251)	V9 (51360)	V9 (51355)	V5 (51300)	V9 (51342)	V9 (51306)	
Entre marquage et Éval Batejin	11h39	1 jour 11h50	8 jours 9h30	5 jours 5h20	3 jours 5h08	32 jours 11h48	7 jours 12h33	6h49	17 jours 7h46	3 jours 8h50	
Éval Batejin - Langouard / Joncru (6,5 km)	6 jours 18h	3h03	2h15	2h59	2h55	2h02	2h59	2h12	2h26	2h44	
Langouard / Joncru - Pas du Bouc (4,2 km)	1h10	1h44	1h13	19 jours 4h53	1 jour 2h16		16h51		1h21	4 jours 22h33	

Après marquage et remise à l'eau la majorité des anguilles ne repartent pas directement : arrêt de la migration avec le piégeage => d'où lien difficile entre anguilles remises à l'eau après la pêche et caméra sonar  
 Les anguilles reprennent la migration systématiquement de nuit.  
 => vitesse de nage : environ 1,5 m/s en moyenne (à mettre en lien avec les débits et taille des anguilles)  
 Nécessité d'avoir plus de données pour mieux comprendre les différences et d'installer un réseau d'hydrophones plus important

**Animation / communication**

**Animation du Groupe Technique Anguille**

Suivi des études de rétablissement de la continuité écologique et des ouvrages ZAP et liste 2

Appui technique aux Syndicats de bassins versants et partenaires institutionnels, administratifs, ...  
 Mise en commun des données avec DDTM.  
 Travail sur les listes de cours d'eau classés liste 2 : actualisation de l'état d'avancement des projets et priorisation

**Animation / communication**

**Animation du Groupe Technique Anguille**

**Territoire COGEPOMI**  
 60% des obstacles traités ou en cours (étude terminée)  
 41% des ouvrages non traités dont 25% où les propriétaires ne veulent pas participer, les autres en discussion

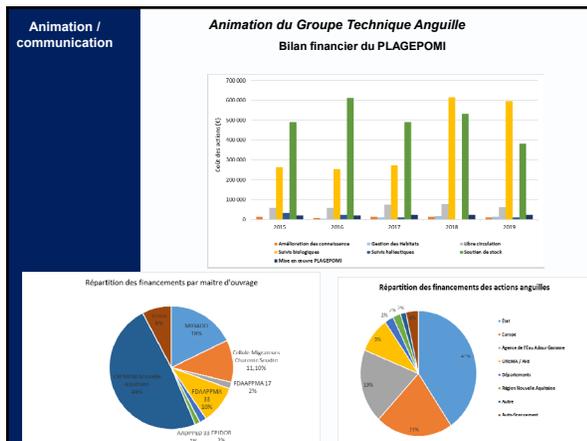
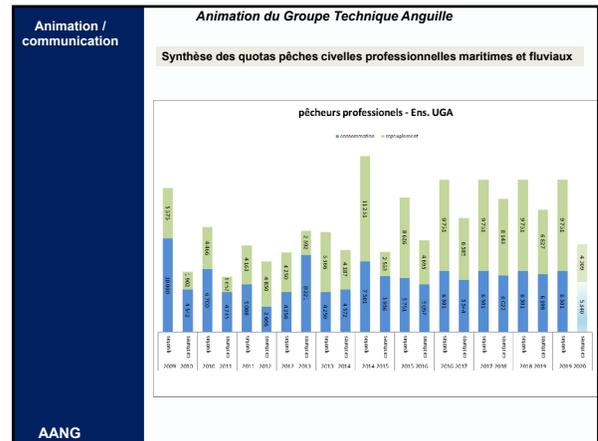
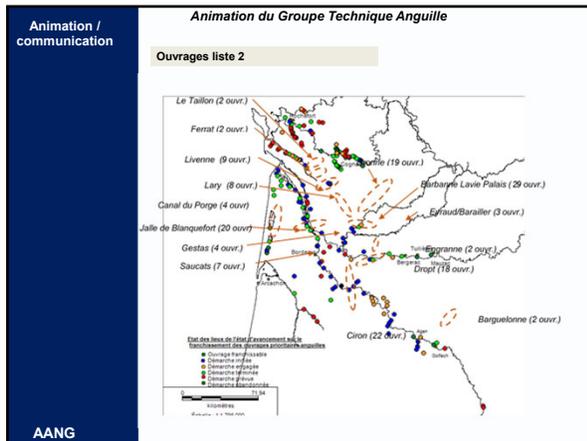
**Territoire Garonne Dordogne Leyre Canal des Etangs**  
 73% des obstacles traités ou en cours (étude terminée)  
 27% des ouvrages non traités dont 13% où les propriétaires ne veulent pas participer, les autres en discussion

**Animation / communication**

**Animation du Groupe Technique Anguille**

**Type d'aménagements réalisés**

Type d'aménagement ou gestion réalisés lors du rétablissement de la libre circulation (démarches terminées) pour le bassin Garonne Dordogne Leyre Lacs Médocais



**Animation du Groupe Technique Anguille**

**MIGADO**  
Migateurs Marais Poitevin  
Charente-Maritime

ADOUR-GARONNE  
Union Européenne  
Nouvelle-Aquitaine  
Gironde LE DÉPARTEMENT  
Nouvelle-Aquitaine  
Dordogne LE DÉPARTEMENT



**ANNEXES 3**

PRÉFÈTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et  
du logement  
Département eau et ressources minérales

Affaire suivie par : Gilles Adam  
Tél. : 05 56 93 32 97  
Mel : gilles.adam@developpement-durable.gouv.fr

Bordeaux, le 29 JAN. 2020

La Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine

aux membres du Comité de Gestion  
des Poissons Migrateurs Garonne Dordogne  
Charente Seudre Leyre

**Objet : Invitation au COGEPOMI Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre**

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du COGEPOMI Garonne Dordogne Charente Seudre  
Leyre qui se tiendra le :

**mercredi 5 février 2020, de 10h00 à 13h00**  
***accueil café à partir de 9h30***  
**Campus Atlantica**  
**24 avenue de Virecourt à Artigues-près-Bordeaux**

L'ordre du jour est le suivant :

- Bilan et réduction de l'impact des pompages de la centrale nucléaire du Blayais.
- Restauration de la continuité écologique : information sur la démarche de priorisation.
- Rapportage des travaux du comité lamproie : connaissance et gestion. Les comptes rendus de réunion du comité sont annexés à cette invitation.
- Questions diverses.

la Préfète de région,

Pour la Préfète,

Le Secrétaire général pour les affaires régionales



Patrick AMOUSSOU-ADEBLE

## Opération financée par :



Union Européenne



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire*



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Autre partenaire :



**Association MIGADO**

18 ter rue de la Garonne - 47520 LE PASSAGE D'AGEN - Tel : 05 53 87 72 42 - mail : [contact@migado.fr](mailto:contact@migado.fr)

[www.migado.fr](http://www.migado.fr)

